LA LIBERTÉ

88 ¢ + taxes

Vol. 85 n°1 Saint-Boniface, du 3 au 9 avril 1998 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355

Citation de la semaine

«C'est comme amener grand-mère pour une coupe de cheveux. On ne lui fera pas une coupe punk...»

Rita Morier de Sainte-Anne-des-Chênes explique les travaux de rénovation qui seront entrepris à l'église bientôt centenaire. **Page 21.**

On change l'heure!

Le matin du 5 avril, n'oubliez pas d'avancer d'une heure votre montre et de programmer vos radio-réveils, horloges, micro-ondes, magnétoscopes, téléviseurs, chaînes stéréo et horloges de voiture!



photo: Anie Cloutier

Les communications, c'est important pour Florentine Bériault, qui a décidé de récompenser les élèves d'Île-des-Chênes qui excellent au concours annuel des Francs-parleurs en herbe. Page 6.

Qui est fou des quilles?

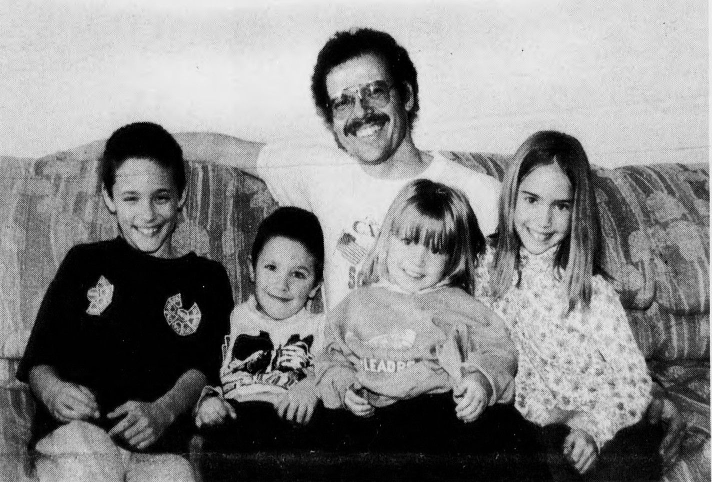


photo: Marc-Éric Bouchard

Voici René Sabourin en compagnie de ses enfants Christian, Éric, Brigitte et Julie. Cette belle famille vit une vie bien ordinaire dans Saint-Vital... sauf qu'un des membres de la famille est champion aux quilles! Toute l'histoire à la page 17.

Hôpital général Saint-Boniface

Un million $ pour l'urgence

L'Hôpital général Saint-Boniface recevra un million $ de la Province pour le réaménagement complet de sa salle d'urgence. Cette mesure devrait permettre de désengorger l'urgence tout en donnant aux patients un peu plus d'intimité, espèrent les responsables.

La rénovation de la réception, de la salle de triage, des salles d'attente et des chambres de la salle d'urgence fait d'ailleurs partie du plan d'action soumis par l'Hôpital au Conseil canadien d'agrément des établissements de santé le 31 mars.

L'an dernier, le Conseil avait renouvelé l'accréditation universitaire de l'établissement de santé, mais devant la présence croissante de patients dans les corridors, le Conseil avait averti les dirigeants que la situation, si elle n'était pas résolue prochainement, entraînerait la révocation du statut d'hôpital universitaire.

D'autres mesures ont déjà ou seront bientôt implantées afin de régler le problème de manque de lits.

L'Hôpital a déjà mis sur pied une équipe responsable du renvoi des patients à la maison et compte travailler de très près avec l'Office des hôpitaux de Winnipeg (OHW).

«Ce problème d'engorgement des salles d'urgence n'est pas unique à Saint-Boniface, indique le directeur des Services généraux, Jean Piché. Une solution déjà mise de l'avant par l'OHW est de créer plus de lits pour patients à long terme. Il faut aussi se demander si on a assez de ressources communautaires qui permettraient de donner congé à nos patients plus rapidement. Enfin, on devrait peut-être apporter des améliorations au processus administratif chargé de traiter les dossiers des patients qui doivent aller dans des foyers.»

Mais toutes ces améliorations ne pourront pas être apportées avant un an, prévoit Jean Piché. «On a une approche assez modeste parce qu'on sait bien qu'on ne peut pas régler tous les problèmes du jour au lendemain. On a besoin de la collaboration de tout le système dans son ensemble.»

Anie CLOUTIER

LE CANADA ANGLAIS ENVOIE JEAN CHAREST AU QUÉBEC POUR SUCCÉDER À DANIEL JOHNSON

COME ON, JEAN!

JUSTE UN PEU DE MAQUILLAGE ET TU SERAS UN VRAI LIBÉRAL!

Michel Garneau ©AFF-288

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire
publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directrice et rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER, Pascal DUBÉ, Marc-Éric BOUCHARD et Carole THIBEAULT
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: Véronique TOGNERI
Secrétaire administrative: Roxanne BOUCHARD
Représentant publicitaire: Marc-Éric BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355**. Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

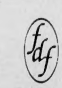
L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 125 $
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois.

membre
Audit Bureau of Circulations
3 800

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.


APF Association de la presse francophone
Prix de l'excellence générale 1994

OPSCOM
Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700


Fondation Donatien Frémont

Un document mal accueilli par la DSFM

À qui appartient la phase d'accueil?

Qui entre la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) et le ministère de l'Éducation a le droit de décider de la longueur du séjour d'un enfant dans la phase d'accueil? Voilà le nœud du débat qui oppose depuis une semaine le Bureau de l'Éducation française (BEF) et la DSFM.

Alors qu'elle se prépare à rendre publique une étude de Raymond Théberge sur la phase d'accueil, la DSFM a appris le 25 mars que le BEF avait réalisé une autre document qui limite à trois ans la durée maximale qu'un enfant peut passer en phase d'accueil.

Intitulé *La Phase d'accueil: énoncés de principes pour les écoles franco-manitobaines*, le document du BEF a été publié le 20 mars sous sa forme finale. En préparation depuis quatre ans, le document était à l'origine de nature pédagogique, mais le BEF y a ajouté un volet plus politique.

Rappellant les buts et la clientèle visée par la phase d'accueil, le document fixe la durée maximale du séjour en phase d'accueil à trois ans, dont un an au plus en phase intensive. Et c'est là que le bât blesse, selon les commissaires.

Le nœud du problème

L'article 25.15 (2) de la Loi scolaire stipule clairement qu'il incombe àa la DSFM de décider de la durée de la phase d'accueil.

Le BEFempiète donc sur la juridiction de la DSFM, s'entendent à dire les commissaires. «Ce n'est pas à des fonctionnaires de décider des droits des ayants-droit», a d'ailleurs lancé le commissaire Maurice Auger.

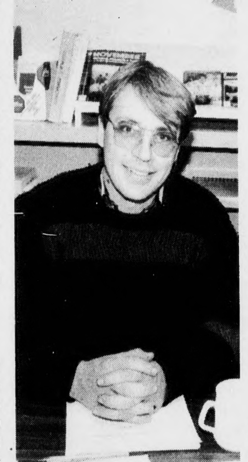
De plus, le BEF n'a pas consulté la DSFM avant de publier la version finale du document. Or, la DSFM vient justement de terminer une étude approfondie sur la phase d'accueil. Réalisée par Raymond Théberge, l'étude devrait être Théberge, elle sera rendue publique sous peu.

Un rapport intérimaire, présenté aux commissaires en septembre, indiquait déjà que dans 73 % des cas, la phase d'accueil est un élément important dans la décision des parents d'inscrire leur enfant à l'école française. 98 % des parents sont satisfaits de l'expérience de leur enfant dans le programme. Et dans certaines communautés, surtout rurales, la phase d'accueil est primordiale à la survie de l'école française.

Ce qu'en dit le BEF

«En 1994, la phase d'accueil n'existait pas encore et la DSFM en était à ses débuts, rappelle le directeur par intérim de la division du développement et de l'implantation des programmes au BEF, Jean-Vianney Auclair. Le document a été développé avec tous les partenaires en éducation. La DSFM a d'ailleurs utilisé le document provisoire pendant quelques années et a démontré un taux de satisfaction assez élevé. On avait eu l'impression que la DSFM voulait qu'on le mette sous sa forme finale.»

La première version du document du BEF, confirme Jean-Vianney Auclair, ne faisait aucunement mention d'une durée maximale pour la phase d'accueil. «Dans la version finale, on a mis les points sur les i, souligne-t-il. Il ne faut pas oublier qu'il y a un volet financement à la phase d'accueil et c'est pourquoi il est important d'y mettre un encadrement solide. Ça ne serait pas raisonnable de donner à la DSFM le droit d'inscrire un enfant dans la phase d'accueil pendant sept ans! Et puis, depuis quatre ans, on n'a jamais eu d'indications que trois ans n'étaient pas suffisants.»


photo: Anie Cloutier

Le commissaire André Carbonneau a proposé qu'un comité ad hoc soit mis sur pied pour revoir la version finale. La DSFM entend par ailleurs aborder le dossier avec la ministre le l'Éducation, Linda McIntosh, lors de leur rencontre prévue le 9 avril.

Le rapport intérimaire de Raymond Théberge confirmait d'ailleurs que le temps passé en phase d'accueil variait de un à trois ans.

Un outil privilégié?

Jean-Vianney Auclair soutient également que la phase d'accueil est un outil privilégié dont dispose la DSFM, outil qui n'est pas accessible aux écoles d'immersion. «Si la DSFM reçoit des sommes supplémentaires pour la phase d'accueil, ça lui donne un avantage sur l'immersion. Si le document demande à la DSFM de justifier comment elle dépensera le financement accordé pour la phase d'accueil selon certains critères précis, c'est justement pour éviter les abus. Ne donner aucune limite donnerait des avantages que certains diraient abusifs.»

À ces propos, Aurèle Boisvert rappelle que «la phase d'accueil a été mise sur pied pour nous permettre de refranciser nos ayants-droit. Je trouve vraiment regrettable qu'on semble nous dire qu'on volerait les étudiants de l'immersion. L'immersion a été créée pour les anglophones mais en ce moment, ce sont nos ayants-droit qui fréquentent ces écoles. C'est l'immersion qui vient chercher nos élèves. La phase d'accueil n'est pas un atout ou un avantage injuste. C'est un outil pour corriger l'assimilation.»

Anie CLOUTIER

Réhabilitation de Louis Riel

Que le gouvernement s'engage

«Pour nous, déclare la descendante de la famille Riel, Augustine Abraham, Louis Riel a toujours été un héros, un rassembleur et un fondateur du Canada. Ce sont les gouvernements qui se traînent les pieds. Tout ce qu'une loi pourrait faire, c'est de soulager la tristesse qui habite le cœur de générations de Métis.»

Augustine Abraham réagit au récent dépôt d'un projet de loi privé par les députés Denis Coderre et Reg Alcock, qui tentent de renverser la condamnation pour haute trahison prononcée contre Louis Riel.

Même si pour la première fois, ce projet vient de députés du parti au pouvoir, certains redoutent un autre refus du gouvernement canadien. «Ce n'est pas un projet de loi présenté par le gouvernement, explique un spécialiste de la question métisse, Guy Lavallée. C'est une perspective étroite qui ne fait preuve d'aucun courage politique pour corriger l'histoire.»

«Si le projet de loi privé passe, estime aussi le président de l'union nationale métisse, Claude Forest, cela voudra dire que le gouvernement n'a pas le courage de ses actes. C'est comme s'il faisait adopter la loi par la porte d'en arrière. Nous voulons que le gouvernement libéral endosse le projet, qu'il prenne l'initiative et qu'il s'engage à reconnaître Louis Riel.»

«Louis Riel créait un pont entre les francophones et les anglophones, entre les catholiques et les autres religions,rappelle Guy Lavallée. Il symbolise en quelque sorte l'harmonie entre les peuples fondateurs du Canada.»

Le plus grand souhait de la nation métisse, c'est aussi qu'on rectifie les faits dans l'enseignement de l'histoire. «Il faut que le peuple métis qui a accueilli les immigrants soit reconnu pour sa contribution à la nation, explique Augustine Abraham. Sans l'aide des Métis, les arrivants n'auraient jamais pu survivre aux conditions de vie d'ici. Nous les avons accueillis pour mieux nous faire chasser par ces mêmes immigrants par la suite.»

Pascal DUBÉ

RÉUNION PUBLIQUE

Le Collège universitaire de Saint-Boniface organise une réunion d'information destinée à renseigner l'ensemble de la collectivité sur les faits qui ont marqué la vie et l'administration du Collège entre 1994 et 1997.

Il invite donc toutes les personnes intéressées à cette réunion qui aura lieu le mardi 14 avril, à 19 h 30, à la salle Martial-Caron. Un goûter sera servi à cette occasion.

Prière de communiquer avec Mme Sylvia Cadieux (233-0210) pour lui indiquer votre intention d'assister à cette réunion.



Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 237-3240
www.ustboniface.mb.ca

ÉDITORIAL

La réforme, et après?

Où sont les effets bénéfiques de la réforme de la santé qu'on nous promettait il y a six ans? Cette semaine, deux nouveaux organismes sont entrés en fonction à Winnipeg: un office régional de la santé gérera désormais l'ensemble des soins hospitaliers, et un autre aura la responsabilité des soins prolongés, des soins à domicile, des soins en santé mentale et de bon nombre de programmes de soins communautaires.

En région, il y a eu un an, le 1er avril, que les offices de la santé ont pris le contrôle de la destinée des institutions.

Régionalisation, rationalisation: voilà deux mots qu'on a beaucoup entendus ces dernières années, mais ce virage ambulatoire qui devait permettre d'améliorer le système de santé malgré le fait qu'il soit largement moins financé, semble très loin de donner les résultats escomptés.

Médecins insatisfaits, infirmières épuisées, personnel hospitalier inquiet, urgences débordées, listes d'attente qui s'allongent, institutions de santé autrefois jugées excellentes et où maintenant sont commises des erreurs inadmissibles, soins à domicile qui ne répondent pas à l'ensemble des besoins... Pas étonnant que la population, inquiète, désavoue le gouvernement pour ses actions dans le domaine de la santé.

Bien sûr, le fédéral a sa large part de responsabilités dans cet état de faits, lui qui a diminué les paiements de transferts aux provinces. Bien sûr, les Manitobains ne sont pas les seuls Canadiens à subir les contre-coups des compressions. Et dans un domaine aussi complexe, réussir un virage aussi ambitieux que celui que commandait le réforme ne s'annonçait pas comme une sinécure.

Mais des années plus tard, qu'avons-nous gagné, qu'avons-nous perdu? La logique toute théorique du virage reposait sur l'idée qu'il vaut mieux prévenir que guérir. On voulait instaurer de meilleurs programmes communautaires, faire plus de prévention de façon à éviter plus d'hospitalisation. On a fermé des lits d'hôpitaux mais en promettant que des programmes d'éducation et les soins à domicile allaient permettre de rendre un meilleur service aux patients. La convalescence, nous disait-on, est tellement plus facile et rapide à la maison... Et c'est bien vrai, à la condition de mettre en place les ressources nécessaires.

La réforme bien établie, c'est encore pourtant aux hôpitaux que les gens ont le plus recours. C'est encore vers des façons plus traditionnelles d'obtenir des soins que les gens se tournent. Il suffit que janvier arrive avec sa grippe annuelle pour qu'encore une fois les urgences se remplissent... et pourtant, selon le modèle gouvernemental, la grippe ne devrait-elle pas faire l'objet de programmes d'éducation et de prévention? Et ces programmes ne devraient-ils pas avoir pour effet de réduire l'affluence dans les urgences?

La vérité, c'est que de la théorie à la réalité, il y a un fossé difficile à combler. La vérité, c'est aussi que la population veut pouvoir se fier à un système de santé encore capable d'offrir des soins compétents et compatissants. Pour un gouvernement qui se félicite de ses surplus budgétaires et de la bonne santé financière de la province, il devient bien difficile d'expliquer pourquoi des fonds supplémentaires ne sont toujours pas disponibles pour la santé des Manitobains, et pourquoi des personnes dans le besoin continuent d'occuper les corridors des hôpitaux.

Sylviane LANTHIER



LETTRES

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

LA LIBERTÉ

Lettre

La fête annuelle à Île-des-Chênes, un succès!

Madame la rédactrice,

Les familles franco-manitobaines sont toujours à la recherche d'activités où elles peuvent s'amuser en français. Afin de répondre à ces besoins, le Collège régional Gabrielle-Roy a organisé une fête francophone le dimanche 22 mars 1998 dans le cadre de la Semaine nationale de la francophonie. La fête annuelle «Francofoire», a comme but de réunir les francophones des communautés environnantes pour se divertir en français. Cette année, Francofoire s'est alliée avec le CRÉE qui a officiellement lancé son nouveau mini-centre CRÉE à Île-des-Chênes.

La journée a été un grand succès grâce à l'accueil, l'enthousiasme et la bonne humeur propagées par tous ceux présents. C'est Joël Chartier, professeur au Collège régional Gabrielle-Roy qui a pris en main ce projet. Les groupes de PEA (Projet Étudiants Animateurs) et ACIV (Adolescents Contre l'Ivresse au Volant) ont animé les ateliers au cours de la journée. Des activités telles que la chanson traditionnelle, l'improvisation, la danse, la confection de bracelets et la cuisson de biscuits entre autres ont plu aux participants de tout âge. L'impression générale des participants a été très positive.

La participation à Francofoire a doublé depuis ses débuts... le but ultime serait maintenant de la tripler en 1999? On souhaiterait qu'à l'intérieur de quelques années les familles franco-manitobaines reconnaissent Francofoire comme étant la fête familiale annuelle à Île-des-Chênes.

Brigitte Tétreault
membre du PEA
Île-des-Chênes (Manitoba)
Le 27 mars 1998

Tribune *libre*

Au peuple métis et aux descendants de Louis Riel

Après la députée du Bloc québécois, Suzanne Tremblay, c'est maintenant au tour de deux députés libéraux de reprendre à leur compte les démarches devant mener à la réhabilitation de Louis Riel par le parlement fédéral. Denis Coderre du Québec et Reg Alcock de Winnipeg pilotent ensemble un nouveau projet de loi privé. Le député de Bourassa explique ici les buts visés par ce projet de loi.

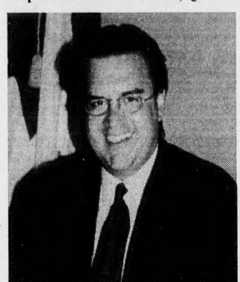
Je me permets cette lettre au lecteur pour faire la lumière sur les raisons qui poussent mon collègue Reg Alcock et moi-même à mettre de l'avant un projet de loi privé sur la réhabilitation de Louis Riel.

À la lumière des nouvelles découvertes de l'avocat manitobain Ron Olesky, et de nos recherches sur la question du pardon, plus précisément sur «le renversement de la condamnation» par le Parlement, nous croyons que nous avons le devoir d'agir. (...) Notre contribution doit également être perçue comme un moyen de pression supplémentaire sur le gouvernement pour agir rapidement. (...) À la suite de discussions avec nos collègues, tant libéraux que des autres partis, nous avons acquis la ferme conviction que nous avons développé un concensus permettant à un projet de loi privé d'être adopté. (...)

Nous avons un rôle à jouer comme parlementaires, celui de législateur. Nous pouvons, ce faisant, mettre de l'avant tout processus nous permettant de corriger tout irritant, ou encore mettre de l'avant des moyens nous permettant de régler politiquement un dossier.

Notre projet de loi est très innovateur. Notre but: reconnaître l'apport extraordinaire du peuple métis dans l'histoire canadienne en réhabilitant Louis Riel. Nous ne voulons pas réécrire l'histoire. Nous voulons la respecter. Louis Riel doit être innocenté. Il doit être considéré

Denis Coderre,
Député libéral de Bourassa, Québec



comme le fondateur du Manitoba, comme l'un des pères de la Confédération, et nous devons lui redonner sa place au soleil.

Le présent projet de loi, mis de l'avant par Monsieur Alcock et moi-même, permet également de démontrer les fondements-mêmes de la pensée métisse, celle de faire partie d'une société tolérante, bilingue, où le sens d'équité entre francophones et anglophones est à l'honneur.

Nous devons donc prendre en considération également le préambule pour bien saisir la teneur de ce projet de loi. Les moyens que nous proposons pour réhabiliter Louis Riel permettront de dénouer l'impasse. En effet, notre proposition permet d'évacuer la question du pardon: nous ne pardonnons pas Louis Riel, nous l'innocentons. Par dessus tout, cette proposition permet de mettre de l'avant une règle de droit voulant que le Parlement soit la plus haute cour de justice au pays. À titre de législateurs, nous pouvons donc renverser une condamnation. À cet égard, il existe des précédents en Nouvelle-Zélande et en Angleterre; étant membres du Commonwealth, nous pouvons, par conséquent, utiliser ces dits-précédents.

Il est important de réaliser que notre projet de réhabilitation se fait dans la concertation. En effet, c'est par respect que nous l'avons d'abord proposé comme ébauche à la famille Riel et au Conseil national des Métis.

Le peuple métis doit comprendre que notre projet se veut un appui supplémentaire à leur cause. Monsieur Alcock et moi-même sommes solidaires dans le dossier Louis Riel. Nous croyons qu'un projet de loi privé est tout aussi fort qu'un projet de loi gouvernemental, pour la simple raison que tous les partis auraient l'occasion d'assumer le concensus pressenti.

La reconnaissance ou la réhabilitation de Louis Riel n'est pas la fin de quelque chose, c'est comme nous disait si bien Madame Thelma Chalifoux, sénatrice métisse: «C'est le début de la libération d'un peuple, la reconnaissance de la nation métisse au sein de la famille canadienne».

Louis Riel mérite sa place dans l'histoire. Aidez-nous à vous aider...


photo:

Gagnant du pool de hockey

Les gagnants du Pool de hockey de *La Liberté*, Gisèle et Guy Saint-Vincent sont revenus enchanté de leur séjour à Montréal. «Vous avez pensez à tout, le voyage a été bien organisé, souligne Gisèle Saint-Vincent. La pièce de théâtre Le Mariage de Figaro était de toute beauté et nous avons assisté à un bon match du Canadien.»

La Liberté tient à remercier ses commanditaires du Pool de hockey: L'agence de voyage Platinum, La Caisse populaire La Vérendrye, Simaco, Charles Arbez comptabilité, La ferme Vielfaure, le restaurant Chicken Chef de Saint-Malo, Prairie Chiropractic, Falcon Auto Leasing, Manulife et Richard Campeau, le Sportex et Radio-Canada CKSB.

Collège régional Gabrielle-Roy

Francs-parleurs en herbe

S'adresser à un auditoire, développer sa pensée et faire passer son message: voilà quelques-unes des habiletés qu'ont développé les étudiants du collège régional Gabrielle-Roy qui tenait le 25 mars son concours Francs-parleurs en herbe.

Huit élèves de secondaire 1 et 2 ont dû improviser sur le thème de la littérature tandis que huit élèves de secondaire 3 et 4 se sont entretenus du travail chez les adolescents. Camille Boucher et Brigitte Tétreault ont remporté la première place dans leur catégorie respective. La seconde place est allée à Daniel Jeanson et Marcel Desmarais tandis que la troisième place a été décernée à Shaun Marchand et Danielle Labossière.

Le concours des Francs-parleurs en herbe s'intègre au programme de français du collège régional Gabrielle-Roy depuis plusieurs années mais pour la première fois, les gagnants se sont vu remettre des prix en argent.

En effet, une résidante de Sainte-Anne-des-Chênes, Florentine Bériault, vient de mettre sur pied une bourse de 500 $ à travers Francofonds. La bourse Arthur-Trudeau, nommée ainsi en mémoire de son grand-père, sera remise annuellement à la Division scolaire franco-manitobaine pour un projet de communication dans une école ou au niveau divisionnaire.

«Je voyais que les bourses étaient toujours offertes à des gens qui poursuivent des études universitaires, indique Florentine Bériault. Mais les jeunes du secondaire ont aussi besoin qu'on les encourage.»

Arthur Trudeau, né à Sainte-Julie, comté de Verchères au Québec, est arrivé à Île-des-Chênes en 1890. Commissaire d'école pendant de nombreuses années, il a également occupé le poste de président de la commission scolaire. «Il aimait encourager les jeunes à la lecture et à l'écriture, c'est pour ça que j'ai voulu que ma bourse aille à des projets en communication», indique Florentine Bériault.

Anie CLOUTIER

Le Babillard

BRANDON

➾ ***Soirée meurtre et mystère le 8 mai*** à la salle de l'église Saint-Augustin. Coût: 20 $. Prière d'acheter vos billets à l'avance. Renseignements: Annie Drainville au 726-8470. ➾ ***La classe de 1957-1958 de l'école normale de Tuxedo se réunira le 26 septembre à Brandon.*** Renseignements: Mavis Johnson, 119-19e Rue, Brandon (Manitoba) R7B 1K4.

LORETTE

➾ Le Comité culturel de Lorette présente un ***souper théâtre Qui a tué le sheriff?*** les 17 et 18 avril à la salle paroissiale à compter de 18 h 30. Billets: 25 $. Renseignements: Agathe Lacroix au 878-3087 ou 957-4717 ou Priscilla Chaudouet au 878-2758.

SAINT-JOSEPH

➾ ***Les Chevaliers de Colomb de Saint-Joseph vous invitent à leur banquet et danse qui aura lieu le 18 avril au centre communautaire.*** La messe débute à 17 h 30, suivie à 18 h 30 d'un cocktail et à 19 h 30 du banquet. Billets: 20 $. Contactez le frère Rénald Parent au 737-2390.

SAINT-PIERRE-JOLYS

➾ ***Venez vous sucrer le bec à la cabane à sucre de Saint-Pierre-Jolys*** les 18 et 19 avril de 10 h à 16 h. Au programme: tire sur la neige, interprétation d'une érablière, promenades en charettes, musiciens locaux et visite du musée. ➾ ***Une nouveauté à Saint-Pierre***: venez passer la soirée dans la toute nouvelle cabane à sucre le vendredi 17 et le samedi 18 avril à partir de 19 h 30. Repas et spectacle des Intrépides: 25 $ et 10 $ (12 ans et moins). Renseignements et réservations: Camille au 433-7498.

EN VILLE

➾ Soirée ***Quelques arpents de pièges*** au Canot le 3 avril. Admission: 5 $ (237-7692). ➾ ***Les Fêtes gourmandes au moyen âge*** se dérouleront du 14 au 20 avril. Au programme: ***exposition de photographies de Claude Huyghens*** du 14 au 20 avril à l'Alliance française (447-1515); ***conférence de Françoise Danrigal*** le 16 avril à 19 h 30 au CUSB (233-0210) et ***banquet médiéval français*** le 18 avril à 18 h. Prix: 75 $ (237-8200). ➾ Les Chevaliers de Colomb de la paroisse des Saints-Martyrs-canadiens organisent un ***souper spaghetti le vendredi 17 avril*** entre 17 h et 19 h à la salle Dussault. Coût: 2 $ moins de 14 ans et 5 $ adultes. Renseignements: Eugène Prieur au 256-5973.

AU FÉMININ

➾ Pluri-elles est à la recherche de participantes pour un ***groupe de partage*** qui se rencontrera au Centre de ressources de Windsor Park tous les jeudis de 13 h 30 à 15 h 30 à partir du 16 avril. Parmi les sujets abordés on retrouve: ***les mamans sont des personnes aussi; la discipline: quelle technique est la meilleure; comment gérer son temps; comment étirer son budget; comment apprendre à relaxer; le développement de l'enfant: savoir si c'est normal.*** Service de garde offert gratuitement.Inscriptions: 233-1735. ➾ ***Groupe de soutien et d'information de Pluri-elles.*** Ateliers offerts les jeudis soirs de 19 h à 21 h. Thèmes abordés: ***Vieillir en santé*** (du 2 au 16 avril), ***Envisager la retraite*** (du 23 avril au 7 mai) et ***Explorons nos passe-temps*** (du 14 au 28 mai). Renseignements et inscriptions: 233-1735 ou 1 (800) 207-5874.

PASTORALE

➾ ***Retraite du Vendredi Saint*** le 10 avril de 9 h à 18 h à la Villa Maria à Saint-Norbert pour les personnes qui ont perdu un être cher. Présentations en anglais, discussions en groupe dans la langue de son choix. L'offrande de 45 $ comprend les deux repas et la chambre. Inscriptions: 269-2114. ➾ Le ***Service du mariage et de la famille du Manitoba*** offre gratuitement aux couples mariés une ***journée de ressourcement le samedi 18 avril*** de 9 h à 17 h au 601, rue Aulneau. Renseignements: Orietta Dion au 231-4479 (s'inscrire avant le 12 avril). ➾ ***Journée de réflexion, de prière et de renouveau*** tous les troisièmes mercredis du mois de 9 h à 15 h 30 au Centre de renouveau Villa Maria. L'offrande (20 $) comprend une chambre privée et le dîner. Inscriptions: 269-2114.

CONFÉRENCES

➾ ***Conférence d'Égide Royer, psychologue à l'Université Laval*** intitulée *Les façons efficaces de gérer les comportements difficiles de l'enfant*, le 7 avril de 19 h à 20 h 30 à l'école Noël-Ritchot (45, avenue de la Digue à Saint-Norbert).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

La DSFM adopte un budget déficitaire

Répondre aux besoins des élèves

Le budget 1998-1999 de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) comportera un manque à gagner de 351 000 $. Voilà ce sur quoi se sont entendus les commissaires de la DSFM qui ont voté, le 30 mars, à 11 contre trois en faveur de ce budget.

«Nous avons toujours revendiqué le sous-financement et ce que nous avons toujours entendu du Ministère, c'est qu'il accordait du financement selon les besoins», a indiqué le président de la DSFM.

La décision d'adopter un budget déficitaire n'est pas politique, prévient cependant Aurèle Boisvert. «Notre décision est basée sur la nécessité de répondre à nos besoins, indique-t-il. Que le budget soit déficitaire ou pas est secondaire. L'idée principale à retenir est l'importance de rester compétitif avec les divisions cédantes. On observe en effet un changement de mentalité chez les élèves et une compétition de plus en plus grande entre les écoles. Il faut que la DSFM maintienne de haut standards de qualité si elle veut recruter de nouveaux élèves. C'est peut-être là où la phase d'accueil a un rôle à jouer. Actuellement, la majorité des ayants-droit ne sont pas dans nos écoles françaises!»



photo: Anie Cloutier

Le budget 1998-1999 de la DSFM, adopté le 30 mars, comportera un manque à gagner de 351 000 $.

Le commissaire Marc Boily abonde dans ce sens en indiquant: «Il ne faut pas reculer et recommencer le débat de l'an passé. Pour arriver à un budget non déficitaire, il faudrait couper à l'os. Aussi bien alors arrêter nos revendications et plier devant la ministre.»

«Ça fait trois ans que le gouvernement coupe dans le financement accordé aux écoles, fait remarquer le commissaire André Carbonneau. Et toutes les divisions scolaires ont présenté un budget déficitaire, mais elles l'ont comblé avec leur réserve ou pas un prélevé spécial. Nous, on n'a pas de prélevé spécial et on n'a pas de réserve.»

Les commissaires Léo Teillet, Antonio Simard et Adrien Cailler, qui ont voté contre l'adoption d'un budget déficitaire, ont fait valoir la nécessité pour la DSFM de faire preuve de responsabilité financière et de crédibilité. «Il faut être capable de défendre nos choix devant la ministre comme essentiels à l'éducation de nos enfants», indique Léo Teillet.

Les revenus de la DSFM pour l'année 1998-1999 sont évalués à 28 641 000 $ et les dépenses à 28 992 000 $. La DSFM prévoit recevoir des divisions cédantes 7 772 800 $ en 1998-1999, soit 277 400 $ de plus qu'en 1997-1998. Sans les recommandations des régions, la DSFM aurait enregistré un déficit de 169 153 $.

Rappelons enfin que la DSFM prévoit un surplus de 256 700 $ pour l'année en cours. (1) En additionnant cette somme au surplus net accumulé de près de 240 000 $, la DSFM peut espérer un surplus total de 495 800 $ au 30 juin 1998. Ce surplus permettrait donc de couvrir le déficit de l'année 1998-1999.

Anie CLOUTIER

(1) Ce surplus s'explique par une hausse dans les revenus (131 700 $ du prélevé spécial des divisions cédantes; 24 700 des frais de non résidants; 22 300 $ de surplus budgetisé) ainsi qu'à une baisse dans les dépenses de 130 000 $.

Les grandes lignes du budget

Parmi les grandes lignes du budget 1998-1999 on retrouve:

- la création d'une enveloppe de 75 000 $ pour la promotion et le recrutement d'ayants-droit. Le comité régional urbain, qui a le premier souligner la nécessité de recruter de nouveaux élèves, se réserve 50 000 $ de cette enveloppe.
- l'ajout à l'école Précieux-Sang de 0,3 poste d'enseignant.

  Le collège Saint-Jean-Baptiste, qui souhaitait la création d'un poste d'enseignant pour un programme agroalimentaire et l'école Taché, qui souhaitait l'ajout de 0,12 poste d'enseignant pour rétablir les compressions faites l'an passé, devront cependant se contenter du statu quo.
- la création d'une enveloppe de 57 500 $ pour l'achat de matériel de laboratoire et d'ordinateurs à l'école communautaire Réal-Bérard.
- la mise de côté d'une somme de 20 600 $ pour raccorder le collège Saint-Jean-Baptiste au réseau d'enseignement à distance.
- la mise de côté de 41 166 $ pour l'application des principales recommandations de l'étude de la DSFM concernant la phase d'accueil.

À noter que la DSFM, qui vient de déposer une demande de conciliation, n'a pas prévu de sommes additionnelles dans le budget pour couvrir des augmentations possibles de salaire de ses employés de soutien ni les avantages sociaux du personnel enseignant, également en négociations.

Constat du Commissariat aux langues officielles

Goldbloom déplore l'érosion des services

Les transformations au sein du gouvernement fédéral ont pour conséquence d'affaiblir les droits des minorités linguistiques, constate le Commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom, dans son récent rapport annuel. Le commissaire s'inquiète également des résultats décevants obtenus en étudiant les points de services désignés bilingues.

Dans une annexe accompagnant le rapport annuel 1997, Victor Goldbloom souligne l'impact qu'ont les transformations du gouvernement sur la livraison des services en français. «Les ententes survenues pour le transfert des responsabilités fédérales dans la formation de la main-d'œuvre, la création d'agences fédérales ou la privatisation de services tel que Air Canada ont tous eu des répercussions négatives sur les services offerts, explique le représentant du commissaire pour le Manitoba et la Saskatchewan, Gérard Gagnon. Il est inadmissible que plus de 25 ans après l'adoption de la Loi sur les langues officielles, nous observions ce genre de situation.»

Pour corriger cette lacune, le commissaire recommande que dans les 90 jours suivant le dépôt du rapport, le gouvernement mette sur pied un groupe de travail chargé d'élaborer les stratégies, les politiques et de déjeunerles critères nécessaires pour que tous les ministères, organismes et sociétés d'État reconnaissent et appliquent intégralement la Loi sur les langues officielles. Le groupe de travail devrait fournir aux minorités l'occasion de faire valoir leur point de vue et le commissaire demande que le plan d'action soit remis au plus tard huit mois après la création du comité.

«Le comité permettra de faire un survol général de toutes les actions qui devront être entreprises pour que les ministères, agences et autres organismes respectent la Loi sur les langues officielles», explique Gérard Gagnon.

«Je crois que la population appuie le bilinguisme officiel, mais que l'on tient trop les choses pour acquises, déclare de son côté le président-directeur général de la Société franco-manitobaine (SFM), Daniel Boucher. Le respect des langues officielles n'est pas prioritaire au fédéral, mais le gouvernement doit assumer ses responsabilités et poser des actions en conséquence.»

Au cours de l'année 1997, 68 plaintes ont été déposées au Manitoba relativement à des manquements à la Loi sur les langues officielles. Le nombre de points de services désignés bilingues a diminué de 17 % entre 1994 et 1997. Selon les études effectuées par le Commissariat aux langues officielles, dans seulement 50 % des cas, l'accueil au téléphone s'est fait de façon bilingue dans les points de services désignés, une baisse de 7 % comparativement à 1994. C'est encore plus alarmant dans les cas des services en personne, alors que dans seulement 39 % des cas, les personnes ont été reçues dans les deux langues officielles.

Dans un autre ordre d'idée, le Commissaire remettra deux mentions d'honneur à des organismes manitobains pour la qualité de leur services. «La Société des jeux du Canada mérite ce prix pour l'organisation des jeux de Brandon et le travail qui a été effectué pour offrir les services dans les deux langues officielles, mentionne Gérard Gagnon. Les bureaux des postes de Saint-Pierre-Jolys, La Broquerie et Saint-Norbert recevront également des mentions d'honneur pour la qualité du service offert au fil des ans.»

Ce rapport sera le dernier pour Victor Goldbloom qui termine son mandat de sept ans le 24 juin. La SFM et la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada souhaitent maintenant la nomination d'un francophone hors Québec.

Pascal DUBÉ

Grande Pointe et Saint-Norbert

Deux digues valent mieux qu'une

Après avoir reçu de nombreuses protestations des résidants de la Rouge concernant la construction d'une digue au sud de Saint-Norbert et Grande Pointe, le ministère des Ressoures naturelles du Manitoba a enfin révisé son tir. La semaine dernière, les résidants de la région étaient invités à aller examiner les nouvelles options proposées et à émettre leurs commentaires.

Selon le préfet de la municipalité de Ritchot, Bob Stefaniuk, les points de vue des visiteurs semblent concorder avec les préférences de la municipalité concernant le choix d'un plan, ce qui évidemment lui fait plaisir.

Selon la proposition retenue, et qui sera étudiée plus en profondeur, on construirait non pas une mais deux digues distinctes. La première encerclerait le sud de Saint-Norbert jusqu'au chemin Richardson. La deuxième encerclerait Grande Pointe. Au centre, les deux digues remonteraient vers le canal de dérivation de la Rouge qui fermerait les boucles. De plus, le plan prévoit la construction d'un canal de dérivation de la Seine pour la région de Grande Pointe.

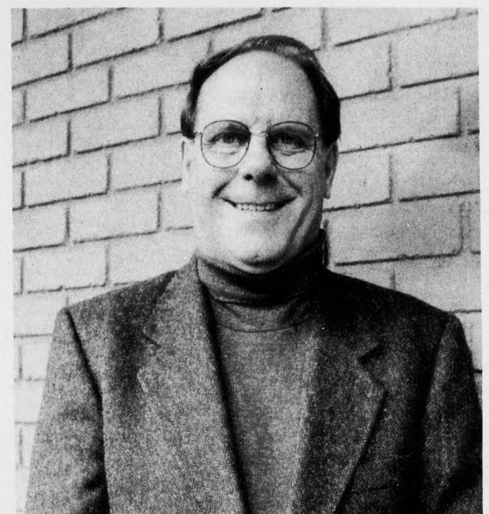
«Cette option est celle qui laisse la plus grande portion de terre agricole à utiliser pour entreposer l'eau en cas d'inondation, indique Bob Stefaniuk. De cette façon, ça va diminuer les inquiétudes de ceux qui disent qu'une digue ferait trop monter l'eau. Ça aurait donc moins d'impact pour les résidants vivants au sud de la digue.»

Cette option coûtera environ 8 millions $, soit à peu près la même chose que l'option présentée l'automne dernier. Cette somme sera absorbée à 45 % par le fédéral, à 45 % par le provincial et à 10 % par la Municipalité, ce qui représente environ 800 000 $ pour Ritchot. Seuls les résidants protégés par les digues auront à en défrayer les coûts, par l'entremise de leurs taxes foncières.

Seule ombre au tableau maintenant, il est possible que la construction des digues soit retardée aussi loin qu'à l'été 1999.

«Je sais que les ministères doivent faire des études environnementales avant d'entreprendre quoi que ce soit, indique Bob Stefaniuk. La construction pourrait commencer tard cet automne mais ça ne m'étonnerait pas qu'on doive attendre à 1999. Si c'est le cas, on va se croiser les doigts pour qu'on ait un hiver doux comme celui qu'on vient de passer.»

Carole THIBEAULT



Archives La Liberté

Bob Stefaniuk.

3 avril 1998

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

Félicitations aux gagnants et gagnantes du Concours de la Semaine nationale de la Francophonie

Pendant la Semaine nationale de la Francophonie, la SFM a lancé un concours dans *La Liberté* et dans les écoles françaises pour encourager les participant(e)s à consulter le site Internet de la communauté franco-manitobaine au **www.franco-manitobain.org**. Le concours consistait à répondre à la question suivante : *Combien de personnes parlent français dans le monde ?* La réponse ? *Plus de 100 millions!* On pouvait trouver la réponse sur le site Internet. Les personnes qui n'avaient pas accès à Internet pouvaient appeler le Centre de ressources communautaire au 233-ALLÔ ou au 1-800-665-4443. Près de 600 élèves, enseignant(e)s et abonnés à *La Liberté* ont envoyé des coupons de participation.

Nous remercions tous ceux et celles qui ont participé au concours. Il nous fait plaisir de féliciter les gagnants et gagnantes suivants :

Grand prix

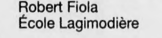
Dictionnaire Larousse bilingue sur cédérom • **Gracieuseté de la Boutique du livre**
Marc Simard
École de Saint-Lazare

Deuxième prix

Site Internet gratuit pour une année • **Gracieuseté de Solutions Internet**
Caleb Ladouceur
École de Saint-Lazare

Troisième prix

Manette de jeu et cédérom de jeux en français • **Gracieuseté de Prairie COmputers**
Valérie Bohémier
Collège régional Gabrielle-Roy



Daniel Boucher, président-directeur général de la SFM tire le nom des gagnant(e)s du tirage avec Gaëtanne Morais, gestionnaire des opérations financières.

Prix de participation

Livre de référence : *Internet pour les nuls* • **Gracieuseté de la Boutique du livre**
Robert Fiola
École Lagimodière

PRIX POUR LES ENSEIGNANT(E)S

Grand prix

Dictionnaire multimédia «Le visuel» sur cédérom • **Gracieuseté de la SFM**
Madame Denise Perron
École Lagimodière

Prix de participation

Livre : *Louis Riel - Le père du Manitoba*
Livre : *Recettes traditionnelles du Manitoba français* • **Gracieuseté de la SFM**
Monsieur Jules Roque
École de Saint-Jean-Baptiste

Le Centre de ressources communautaire a reçu 1 424 appels depuis le 16 janvier 1998

Le Centre de ressources communautaire est une mine d'information pour ceux et celles recherchant des emplois et de l'information sur les services en français. Près de 45 personnes se sont rendues au Centre pour, entre autres, consulter les banques de données du Centre, parfaire leurs curriculum vitae, faire une recherche d'emploi sur Internet, etc. Pour les personnes de 55 ans et plus, le Centre est aussi une source d'information pour trouver des renseignements sur des services dans les domaines financier, de la santé et des services sociaux.

«On ressent que le Centre de ressources communautaire prend définitivement de l'ampleur et je crois que nous livrons un service d'information de qualité » affirme Joëlle Boivert, responsable du service à la clientèle et de la recherche d'information au Centre. Très bientôt, le Centre offrira sur Internet une liste d'emplois disponibles auprès des entreprises recherchant des employés bilingues. De plus, toutes les ressources techniques du Centre sont au service des usagers, telles l'Internet, du traitement de textes pour les curriculum vitae, un service de photocopies et les banques de données informatisées.

Pour se renseigner sur les services offerts par le Centre, veuillez contacter Angèle ou Joëlle au 233-ALLÔ (2556) ou au 1-800-665-4443.



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org
Site: www.franco-manitobain.org

Place Georges-Forest

La Caisse accordera-t-elle un délai?

Les 22 actionnaires de la Corporation Youville, promoteurs du projet de développement résidentiel de la place Georges-Forest, comptent beaucoup sur la compréhension de leur Caisse populaire cette semaine. En effet, ils ont bonne confiance de pouvoir mener enfin le projet à terme à condition que leur institution financière leur donne quelques semaines de sursis pour conclure les ententes nécessaires.

«Je sais que la date limite est aujourd'hui, remarquait David Dandeneau le 31 mars. Mais nous avons fait une demande de financement auprès du Programme fédéral d'infrastructure et je viens tout juste de recevoir de l'information disant qu'ils doivent examiner les conséquences environnementales du projet. Ensuite, ils pourront le considérer. Et ça va certainement prendre quelques jours.»

Cette subvention, si elle est accordée, permettrait à la Corporation Youville d'entreprendre la première phase du projet de développement: c'est-à-dire la réfection du système d'égouts et du pavé de la rue Youville, principale avenue menant au futur site de la place Georges-Forest. Elle correspond à un investissement de 325 000 $ en deux ans, partagés également entre les gouvernements fédéral et provincial ainsi que les investisseurs. (1)

Ensuite, la Corporation devra investir un autre 250 000 $ pour faire les raccordements de la place Georges-Forest avec les réseaux d'eau, d'égouts, de gaz et d'électricité. Puis viendrait la construction d'une première maison de démonstration dès cet automne, espère David Dandeneau.

D'autres développements dans le dossier militent aussi en faveur de la Corporation. Premièrement, la Ville a accepté d'amender l'entente de développement et d'assumer les frais de stabilisation des berges qui incombaient au départ aux investisseurs. De plus, la dédicace obligatoire en espace vert a été réduite de 35 % à 10 %, ce qui facilite énormément le projet, soutient David Dandeneau.

Deuxièmement, le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal travaille toujours sur une demande d'expropriation pour les industries situées dans le quartier. Selon le conseiller, les fonctionnaires municipaux étudient présentement le dossier et devraient émettre des recommandations à ce sujet dans les jours qui suivent. Sans l'expropriation des industries situées à proximité, il serait très difficile de convaincre des acheteurs potentiels d'investir dans la place Georges-Forest.

Et troisièmement, la Corporation a reçu l'appui d'Entreprise Saint-Boniface qui jouerait un rôle de développeur en prêtant une partie du capital nécessaire.

«Avec tout ça en mains, je pense qu'on est capable de démontrer à la Caisse et aux investisseurs qu'on peut retirer suffisamment de la vente des lots pour payer tout ça, indique David Dandeneau. Il faut montrer qu'il y a de l'espoir. Je ne parle pas de profit mais au moins de rentabilité.»

Le promoteur ajoute par ailleurs qu'il est très satisfait du travail des politiciens de Saint-Boniface dans le dossier, soit Ronald Duhamel au fédéral, Neil Gaudry au provincial et Daniel Vandal au municipal. «Nous, nous avons fait tout ce qu'on pouvait et j'ai remis ça entre leurs mains. Ils ont poussé très fort chacun de leur côté et c'est pour ça qu'il nous reste encore une chance de réussir.»

Carole THIBEAULT

(1) Ces premiers travaux s'effectueraient conjointement avec un second projet d'infrastructure ayant pour but d'éviter les refoulements d'égouts, initié par la Ville cette fois-ci. On profiterait effectivement de la réfection de la rue Youville pour éliminer aussi les égouts combinés à la place Gaboury et dans la rue Bertrand.

Roy-Légumex

Avec la prospérité vient l'expansion

Les affaires vont bien chez Roy-Légumex de Saint-Jean-Baptiste. À l'aube de son 51e anniversaire, l'entreprise spécialisée dans l'exportation de légumineuses projette d'agrandir ses locaux.



photo: Carole Thibeault

Richard Sabourin: «La cour actuelle n'est pas assez grande. Quand il y a quatre ou cinq camions, ça devient difficile de circuler.»

Pour ce faire, Roy-Légumex a acheté les quatre propriétés situées sur la rue principale du village, devant ses bureaux actuels. On y construira de nouveaux bureaux ayant une superficie de plus de 3 500 pieds carrés. De plus, on installera une nouvelle balance pour les camions poids-lourds, balance qui sera plus précise et qui permettra de peser à la fois les semi-remorques et les trains routiers.

«Il est temps qu'on fasse quelque chose, remarque le propriétaire de l'entreprise, Richard Sabourin, reconnu parmi les dix meilleurs entrepreneurs l'année dernière par le Manitoba Business Magazine. D'abord, on va avoir une cour plus grande et ça va faciliter la circulation. Présentement, ce n'est pas toujours évident de circuler quand il y a quatre ou cinq camions dans la cour. Quant aux bureaux, ça va créer une atmosphère beaucoup plus propice au travail.»

Roy-Légumex a connu un chiffre d'affaires de plus de 45 millions $ cette année et ce, malgré les inondations. L'hiver doux qu'ont connu les pays nordiques a aussi fait chuter les ventes. «Les gens utilisent beaucoup nos produits dans les soupes et je suppose qu'ils en ont mangé moins vu qu'il ne faisait pas aussi froid», explique Richard Sabourin.

Les travaux d'expansion devraient débuter dans quelques semaines.

Carole THIBEAULT



OFFRE D'EMPLOI

La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) est à la recherche d'une personne pour combler le poste de **Direction générale.**

Sommaire de l'emploi

Sous l'autorité du Conseil d'administration de la FJCF le ou la titulaire est responsable:

- de l'exécution des plans d'action et de la programmation de l'organisme;
- des relations publiques et de la représentation politique de la FJCF;
- de la gestion des biens matériels, de la supervision des rapports financiers et de la tenue de livres;
- de la préparation des budgets et de l'administration;
- des ressources humaines.

Compétences

- formation universitaire en gestion, sciences sociales ou développement communautaire;
- expérience avec la jeunesse;
- expérience en gestion financière et gestion de projets;
- expérience à travailler avec un conseil d'administration;
- connaissance des programmes gouvernementaux (fédéral et provinciaux / territoriaux);
- excellente maîtrise du français oral et écrit et bonne connaissance de l'anglais.

Salaire: Selon l'échelle de salaire en vigueur.

Entrée en fonction: Le 24 août 1998 avec une fonction à remplir au début juin en Nouvelle-Écosse (AGA)

Lieu de travail: Ottawa

Veuillez présenter votre demande par écrit, **au plus tard le 17 avril 1998** en prenant soin de joindre votre curriculum vitae avec la mention «Direction générale» à:

Monsieur Rodrigue Guay, président
450, rue Rideau, bureau 301
Ottawa (Ontario)
K1N 5Z4

La Fédération de la jeunesse canadienne-française est un organisme national voué au développement et à l'épanouissement de la jeunesse des communautés francophones et acadienne du Canada.

ADMINISTRATEUR POUR LE BUREAU DU VILLAGE

Le Village de Saint-Pierre-Jolys invite les personnes intéressées à soumettre une demande d'emploi pour le poste d'administrateur.

Les candidats doivent avoir de l'expérience en ordinateur et secrétariat administratif et être capables de fonctionner dans les deux langues officielles. Connaissances en comptabilité serait un atout.

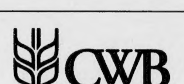
La rémunération sera à définir.

La date limite pour soumettre les demandes avec votre curriculum vitae est **le 13 avril 1998**.

Veuillez adresser votre demande à:

M. Lucien Croteau, maire
Village de Saint-Pierre-Jolys
C.P. 218
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0





La Commission canadienne du blé

Directeur de la comptabilité

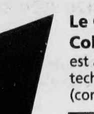
Division des services ruraux

La Division des services ruraux est actuellement à la recherche d'un directeur de la comptabilité. Sous l'autorité du directeur du traitement de l'information, le titulaire sera chargé de la mise au point, de la vérification et de la gestion de diverses méthodes et mécanismes de contrôle s'appliquant à la comptabilité des stocks de grain et à la comptabilité financière.

Les candidats doivent détenir un baccalauréat en commerce ou une certification officielle de type CGA, ou posséder une expérience équivalente dans un domaine connexe. La personne retenue devra avoir une expérience attestée de chef de file et posséder des aptitudes en matière de communication orale et écrite, d'analyse, de résolution de problèmes et de prise de décisions. Elle devra avoir une connaissance pratique des méthodes comptables de l'industrie céréalière et la capacité attestée d'utiliser des chiffriers électroniques à haute capacité. La langue de travail est l'anglais.

La Commission canadienne du blé offre des salaires concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux ainsi que d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont priées de présenter leur candidature par écrit, en prenant soin de joindre leur curriculum vitae et d'indiquer leurs attentes salariales, **au plus tard le jeudi 14 avril 1998**, à l'adresse suivante:

Direction des ressources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816, succursale Main
Winnipeg (Manitoba) R3C 2P5
Ou par télécopieur au (204) 983-1209



Le Centre éducatique du Collège universitaire de Saint-Boniface
est à la recherche d'un technicien ou d'une technicienne de nouveaux médias (contrat temporaire)

Qualifications requises :

- connaissance des nouveaux médias;
  - informatique, enregistrement sonore, vidéos
- maîtrise du français et de l'anglais.

Entrée en fonction : début mai

Date limite pour la réception des demandes : le 10 avril 1998

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae à :

Monsieur Ronald Lamoureux
Directeur
Centre éducatique
Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 237-3240
www.ustboniface.mb.ca



PLURI-ELLES (Manitoba) Inc.

est à la recherche d'une

réceptionniste/travailleuse pour accueil

POSTE TEMPORAIRE (5 mois)

Responsabilités générales :

- répondre au téléphone;
- faire l'entrée de donnés pour les statistiques;
- ouvrir le courrier et faire les envois spéciaux;
- maintenir le centre de documentation;
- voir à l'établissement d'une banque de données pour les personnes ressources et la membriété;
- remplir les feuilles de statistiques pour les différents bailleurs de fonds;
- garder compte des fiches de présences remises par les différentes employées;
- dactylographier des rapports de counselling et préparer des fiches.

Qualifications requises :

- excellente connaissance de la situation de la femme;
- bon esprit d'équipe;
- bon sens d'organisation;
- expérience informatique en Windows 95, WordPerfect 6.1, MSWorks, Approach serait un atout;
- excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits.

Endroit :	Pluri-elles – 674, rue Langevin
Échelle de salaire :	selon l'échelle établie par l'organisme
Date de clôture :	le vendredi 10 avril 1998
Contrat :	du 20 avril au 31 août 1998 avec possibilité de renouvellement

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir votre curriculum vitae, avec la mention *Confidentiel* à :

La directrice générale
Pluri-elles (Manitoba) Inc.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4



recherche deux directions d'école pour les écoles: *Beauséjour* à Plamondon et *Voyageur* à Cold Lake

Fonction :

Ce poste à temps complet comprend la direction de l'école et un pourcentage (30 % à 40 %) en enseignement.

Formation et aptitudes recherchées :

- une appréciation de l'éducation française, langue première;
- une formation et l'expérience pertinentes en enseignement et en administration scolaire;
- une appréciation du milieu militaire (à l'école Voyageur);
- un permis d'enseignement de l'Alberta.

Traitement : Selon la convention collective.

Entrée en fonction : Au plus tard le 20 août 1998.

Date limite du concours : Le 13 avril 1998.

Pour de plus amples renseignements ou pour faire parvenir votre offre de service adressez-vous à :

Monsieur Donald Michaud, directeur général
C.P. 249
Saint-Paul (Alberta)
T0A 3A0

Téléphone : 645-3888 Télécopieur : 645-2045

La Division scolaire Norwood n° 8

est à la recherche d'un(e)

enseignant.e à temps plein

pour le niveau deux du programme d'immersion française.

C'est un poste temporaire à compter du 27 avril jusqu'en juin 1998.

Les personnes intéressées enverront leur demande **avant le 10 avril 1998** à:

Mme Charlotte Kaminsky
Division scolaire Norwood
École Queen Elizabeth
363, croissant Enfiel
Winnipeg (Manitoba)
R2H 1C6

Télécopieur: 233-3149



APPEL D'OFFRE

Pluri-elles est à la recherche d'une personne contractuelle pour faire la comptabilité de l'organisme. Le budget annuel de l'organisme est dans les environ de 500 000 $. Toute personne intéressée est priée de présenter, par écrit, une proposition donnant les modalités du travail comprenant le nombre d'heures prévues et le coût. Toute proposition doit être soumise au bureau de **Pluri-elles, 674, rue Langevin, avant 15 h, le jeudi 9 avril 1998.**

Pluri-elles (manitoba) Inc. est un organisme à but non lucratif qui vise à offrir des services aux femmes francophones du Manitoba.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu PAUL-ÉMILE BOISJOLI, du village de Fannystelle, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 4e jour de mai 1998.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 23e jour de mars 1998.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ANDRÉ JOSEPH ROULEAU.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 201, avenue Portage, bureau 2200, Winnipeg (Manitoba) R3B 3L3, le ou avant le 24e jour d'avril 1998.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 20e jour de mars 1998.

Antoine F. Hacault
THOMPSON DORFMAN SWEATMAN
Avocats de l'exécuteur testamentaire

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.



Directrice ou directeur, services des communications et à la haute direction

Affaires indiennes et du Nord Canada

Edmonton (Alberta)

Poste offert aux personnes résidant dans la région des Prairies.

Vous possédez un diplôme universitaire décerné par un établissement reconnu en journalisme, en communications ou dans une discipline connexe comme les sciences politiques, l'économie, l'anglais, l'histoire, etc.

Vous avez en outre de l'expérience dans la gestion, la planification, l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et de programmes de communication détaillés, dans la préparation de communiqués de presse, d'articles, de bulletins d'information, de discours et de déclarations de position ainsi que dans l'organisation d'événements publics. De plus, vous avez des antécédents dans la direction et la coordination des activités du personnel subalterne de même que dans la prestation et la gestion de programmes. Vous devez posséder un permis de conduire valide et consentir à voyager et à travailler selon des horaires irréguliers. Vous toucherez un salaire annuel variant entre **60 605 $** et **70 540 $**, assorti d'une rémunération au rendement.

La maîtrise de l'anglais est essentielle. Une vérification de sécurité de niveau secret sera effectuée avant l'embauche.

Afin d'être considéré, votre dossier de candidature devrait clairement démontrer en quoi vous répondez aux exigences de ce poste. Veuillez acheminer votre curriculum vitæ ou une demande d'emploi d'ici le **28 avril 1998**, en indiquant le numéro de référence **IAN7681NJ31-N** ainsi que votre citoyenneté, à la **Commission de la fonction publique du Canada, 9700, avenue Jasper, pièce 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3. Télécopieur : (403) 495-2098; courriel : pscedm@psc-cfp.gc.ca**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. Celles-ci devront se soumettre à un examen écrit, et une trousse de renseignements sera remise aux personnes qui auront été sélectionnées pour une entrevue.

La préférence ira aux personnes de citoyenneté canadienne.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.

Pour obtenir des renseignements sur d'autres offres d'emploi de notre région, visitez notre site Web à : http://www.psc-cfp.gc.ca/jobs.htm

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Canada

La Division scolaire Transcona-Springfield n° 12

est à la recherche d'un(e)

professeur(e) bilingue (français et anglais)
au secondaire – mathématiques et physiques 30S.

C'est un poste permanent à temps plein qui débutera le 28 août 1998.

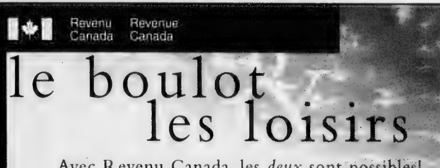
Veuillez faire parvenir votre demande écrite, accompagnée de votre curriculum vitae, à l'adresse suivante:

CPET-MATH
Bureau du directeur général
Division scolaire Transcona-Springfield n° 12
760, avenue Kildare est
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3Z4

Date d'échéance: le 9 avril 1998

Aucun accusé de réception ne sera envoyé au(x) candidat(e)s.

Revenu Canada — Revenue Canada



le boulot les loisirs

Avec Revenu Canada, les *deux* sont possibles!

À Revenu Canada, vous n'aurez pas à changer votre vie pour la gagner dans le milieu de la technologie de l'information. Les avantages incluent un horaire souple, qui vous permettra de profiter des loisirs de la région de la capitale nationale, des avantages sociaux et une formation permanente.

Si vous êtes un professionnel de la TI, avez fait des études postsecondaires et obtenu un diplôme en TI, ou acquis une expérience connexe, joignez-vous à nos équipes multidisciplinaires. Utilisez vos connaissances en analyse et en programmation en devenant **développeur d'applications sur ordinateur central (COBOL), gestionnaire de projet, spécialiste de technologie, programmateur-analyste de système**, ou à d'autres titres, grâce à vos connaissances en applications sur ordinateur central ou en environnement réparti.
Pour connaître tous les détails sur les exigences relatives aux qualités et à l'expérience demandées pour un poste en particulier, vous pouvez consulter le site Web.



Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Commission de la fonction publique
www.psc-cfp.gc.ca/jobs.htm

Commission de la fonction publique
66, rue Slater Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Canada

Conseil de ville de Winnipeg

Crédit pour rénovation de 1 500 $

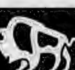
Le conseil de ville de Winnipeg étudie présentement une motion qui ferait en sorte de doubler les crédits d'impôts offerts aux propriétaires de maison qui effectuent des travaux de rénovation sur leur propriété. Les remboursements pourraient atteindre 1 500 $ étendus sur une période de trois ans. La motion présentée couvrirait non seulement les travaux effectués à la résidence, mais aussi au garage, au patio, à la clôture ou à l'entrée pavée de la résidence.

De plus, la ville ne modifirait pas la valeur foncière de la propriété avant la réévaluation générale prévue pour l'an 2002. Les travaux de rénovation ne doivent cependant pas dépasser 10 000 $. «La mesure incitatrice en place n'est pas très populaire, estime l'auteur de la nouvelle motion et conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal. Nous proposons d'augmenter les crédits offerts et de rendre davantage de travaux admissibles au programme.»

Daniel Vandal a présenté la motion à la réunion régulière du conseil de ville de Winnipeg le mercredi 25 mars. La proposition a été transmise au comité exécutif qui étudiera les retombées pour la ville.

La motion s'adresse aux propriétaires de maison unifamiliale construite avant janvier 1973 et valant moins de 100 000 $. Le programme d'assistance peut être combiné aux programmes provinciaux et nationaux déjà offerts.

P. D.

Manitoba 

Avis de dépôt de projet en vertu de la Loi sur l'environnement

En vertu de la Loi sur l'environnement, un projet d'exploitation a été déposé auprès du ministère de l'Environnement. Ce dernier invite maintenant la population à participer à l'examen dudit projet, ainsi décrit:

La Coopérative paroissiale de Saint-Joseph Limitée
Entrepôt de produits de protection des cultures – Entreposage d'engrais granulé
Saint-Joseph (Dossier n° 4315.00)

La Coopérative paroissiale de Saint-Joseph Limitée a déposé un projet d'exploitation d'un entrepôt de produits servant à la protection des cultures, ainsi que d'installations de mélange en vrac, d'entreposage et de distribution d'engrais granulé, lequel projet se situerait sur les lots 7 à 10 des quarts S.E. et S.O., 21/22-2-1 E.M.P., dans la Municipalité rurale de Montcalm.

Quiconque sera vraisemblablement affecté par ledit projet et désire faire une présentation pour ou contre le projet, doit communiquer par écrit avec le ministère entre maintenant et le 27 AVRIL 1998, au plus tard. Suite à cette démarche, le ministère peut demander la tenue d'une audience publique, et les personnes concernées en seront alors informées. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le registre public à nos bureaux (rez-de-chaussée, 123, rue Main [la gare Union Station], Winnipeg), à la Bibliothèque publique du Centenaire (251, rue Donald, Winnipeg) ou à la Bibliothèque régionale du Centre-Sud (352, rue Stephen, Morden), ou encore téléphoner à M. Ken Plews au 945-7067.

Environnement Manitoba	123, rue Main, bureau 160 Winnipeg (Manitoba) R3C 1A5
Autorisations environnementales	1 800 282–8069 (sans frais) Télécopieur: (204) 945–5229 Internet: http://www.gov.mb.ca/environ

---

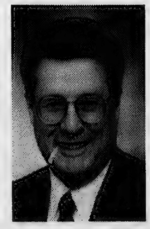
Winnipeg Community & Long Term Care Authority

Office des soins communautaires et de longue durée de Winnipeg

L'Office des soins communautaires et de longue durée de Winnipeg (OCW) est heureux de présenter son conseil d'administration et sa directrice générale principale.



Marion Suski, M.Ed., CHE a été nommée directrice générale de l'Office des soins communautaires et de longue durée de Winnipeg (OCW) en décembre 1997. Mme Suski possède une expérience variée dans le domaine des soins de santé. Elle a travaillé à l'échelle internationale dans des établissements hospitaliers, ainsi que dans les services de santé publique et les soins continus. Le dernier poste qu'elle a occupé était celui de présidente - directrice générale du Victoria General Hospital.



Ken Holland, qui a été nommé président du conseil, est ingénieur de profession. M. Holland a siégé au sein de nombreux conseils communautaires, y compris le Centre Perspectives des aînés, le Réseau manitobain pour la qualité et l'Institut national de la qualité.

Membres du conseil d'administration:
Elizabeth Black, *vice-présidente*

Juraj Bohna	Richard Johnson
Nick Diakiw	Brian Kirk
Werner Frers	Richard Leipsic
Wayne Helgason	Mary Scott

L'Office des soins communautaires et de longue durée de Winnipeg (OCW) est une organisation offrant des services multiples et axée sur l'excellence dans les soins de santé communautaire, les soins de santé à domicile, les soins de santé mentale et les soins de longue durée. L'OCW travaille avec nos partenaires, les fournisseurs de soins dans la collectivité, les membres du personnel, les enseignants et les chercheurs dans le but de mettre en place un système de soins de santé intégré, accessible et abordable pour les résidants de Winnipeg.

Un foyer de soins prolongés à Saint-Jean-Baptiste

Retenir les aînés pour prospérer

Un nouveau chapitre est en train de s'inscrire dans la saga du foyer pour personnes âgées à Saint-Jean-Baptiste. Après plus de 20 ans de revendications, René Dupuis et d'autres citoyens tentent encore une fois de faire aboutir ce projet de résidences de soins prolongés pour les aînés francophones.

«On a commencé à faire des demandes dans les années 1970 mais il y a toujours eu quelque chose qui faisait que ça ne marchait pas. On a même été mentionné dans le rapport Gauthier en 1990! Mais ça n'a jamais rien donné. Ils nous ont envoyé une infirmière communautaire, mais tout ce qu'elle peut faire, c'est nous dire d'aller voir un médecin», raconte René Dupuis, un aîné qui a été de toutes les batailles et qui reprend encore une fois l'assaut.



photo: Carole Thibeault

René Dupuis: «Les gens reviennent se faire enterrer ici. Mais en attendant, ils sont partis avec leur portefeuille!»

Épaulé par l'agent de développement économique, Philippe Sabourin, et avec l'appui de la municipalité et de Santé en français, René Dupuis se prépare à faire une nouvelle demande auprès de l'Office de la santé de la région Centrale. «Le gouvernement nous a déjà dit qu'il ne pouvait rien faire si on n'avait pas besoin d'au moins 30 lits, ajoute René Depuis. Ça fait des années que je ramasse des données et on pourrait facilement remplir un foyer de cette grandeur là.»

René Dupuis explique que des résidants choisissent de vivre dans un foyer anglophone pour rester prèe de leur village. Plus d'une centaine d'anciens résidants francophones séjournent aussi à la Villa Youville de Sainte-Anne-des-Chênes, au Foyer Valade, au Centre Taché, ou dans des maisons de retraite de Winnipeg. «Et ils reviennent tous se faire enterrer ici!, souligne René Dupuis. Seulement, entre-temps, ils sont partis pendant 10 ou 15 ans avec leur portefeuille. Un foyer ici leur ferait dépenser leur argent et ça créerait de l'emploi aussi!

«C'est certain qu'il y en a qui ont accès à des soins à domicile, continue-t-il. Mais ce ne sont pas toujours des gens d'ici qui administrent les soins. On doit les payer et en plus, on doit aussi payer pour leur kilométrage. Ça revient cher au gouvernement, ça!»

Pour le moment, l'Office de la santé de la région centrale (ORS) évite de se compromettre. Cependant, le vice-président à la planification, René Comte, dit être prêt à examiner la situation après avoir reçu les données de René Dupuis. Il mentionne toutefois que l'ORS a reçu plusieurs demandes pour faire augmenter le nombre de lits dans les foyers existants. «Il faut d'abord qu'on examine la question et qu'on la mette sur notre liste de priorités, indique René Comte. Ensuite, ce sera au Ministère de décider s'il veut aller de l'avant avec ce projet d'immobilisation.»

Carole THIBEAULT

Trois élèves de Saint-Jean-Baptiste à Ottawa

Découvrir sa capitale et de nouveaux amis

C'est ce dimanche que deux élèves du Collège Saint-Jean-Baptiste, Lisa Smith et Lucette Lemoine, prendront leur envolée pour revenir au Manitoba après une semaine passée à Ottawa. Inscrites au programmes Rencontres du Canada, les deux jeunes filles reviennent d'un voyage où elles ont eu l'occasion de visiter la capitale nationale tout en côtoyant d'autres jeunes Canadiens.



photo: Carole Thibeault

Lucette Lemoine, Marie-Ève Sabourin et Lisa Smith: «Le programme Rencontres du Canada est une bonne occasion de connaître des jeunes de partout au Canada.»

Rencontres du Canada est un programme qui veut donner la chance aux jeunes de mieux connaître leur pays tout en s'adonnant à des activités qui les intéressent. Par exemple, Lisa Smith et Lucette Lemoine, ont eu l'occasion de rencontrer de nombreux intervenants dans le domaine du droit, sujet qu'elles avaient choisi. «Je pense aller étudier à Ottawa, racontait Lucette Lemoine avant son départ. Ça va me permettre d'en apprendre plus sur le droit mais aussi de savoir si c'est vraiment une ville que j'aime.» Quant à Lisa Smith, c'est plutôt l'esprit d'aventure qui l'a incitée à s'inscrire: «C'est la première fois que je vais prendre l'avion, disait-elle aussi avant de partir. J'ai le goût de connaître les autres jeunes du Canada.»

Une autre étudiante du collège Saint-Jean-Baptiste, Marie-Ève Sabourin, a aussi participé au programme au début du mois de mars. Outre la visite des sites de la capitale, ce qu'elle a trouvé très intéressant, la jeune fille retient principalement les nombreuses amitiés qu'elle a tissées pendant son voyage. «C'était drôle, remarque-t-elle, parce que personne ne connaissait Saint-Jean-Baptiste au Manitoba. En plus, ils avaient de la misère à croire que j'étais parfaitement bilingue, que j'étais aussi à l'aise en français qu'en anglais.»

Les trois élèves ont dû chercher des commanditaires pour financer leur voyage au coût de 450 $ pour chacune.

Carole THIBEAULT

CULTUREL

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Mârdi Jazz le 7 avril: ***U of M Alumni.*** Le 3 avril, le Foyer présente ***Patrick Lussier*** et ***Blues Benders*** le 9. ❖ L'OSW présente ***James Ehnes*** les 3 et 4 avril à la salle du Centenaire. Billets: 11 $ à 28 $ (949-3999). ❖ Le 4 avril à 20 h au théâtre Pantages Playhouse, ***50 Years of Berbershop Harmony*** avec ***Happiness Emporium*** et ***Unbalanced Four.*** Billets: 5 $ à 20 $ (780-3333). ❖ Groundswell présente ***On New Ground*** le 18 avril à 20 h au CCFM (943-5770). ❖ Le 25 avril, à 15 h et le 26 à 20 h, ***L'Offrande Musicale*** reçoit Laurel Ridd, James Mendenhall et Sylvia Scott Wortley pour l'Âge d'or de la musique espagnole. Billets: 18 $ et 15 $ (284-7554). ❖ À compter du 25 avril, l'Opéra du Manitoba monte ***La Bohème*** (780-3333).

THÉÂTRE

❖ Le 4 avril à 21 h, Green Eggs & Hamm présente ***More Improvisation to Heal the Nation*** au Venue VIII. 5 $ (897-1207). ❖ ***Three Tall Women*** au MTC Mainstage jusqu'au 18 avril (942-6537). ❖ Ne manquez pas le spectacle de marionnettes ***La Tête de Cochon*** présenté le 19 avril à 14 h au CCFM. Billets: 4,50 $ (233-8972). ❖ PTE présente ***Painting Churches*** jusqu'au 19 avril. Admission: 26 $ (942-7291). ❖ Fantasy Theatre for Children monte ***Aladdin and the Magic Lamp*** jusqu'au 5 avril. Admission: 5 $ (944-0581). ❖ ***Street of Blood*** du 8 au 25 avril au MTC Warehouse (942-6537). ❖ Theatre Projects Manitoba monte ***Never Never Mind Kurt Cobain*** à partir du 22 avril (989-2400). ❖ Manitoba Theatre for Young People reçoit le ***Saigon Water Puppet Theatre*** du 23 au 26 avril (947-0394). ❖ Primus Theatre présente ***All Quite Still*** à compter du 23 avril et ***Dusk 'til Dawn Extravaganza*** les 24, 25 et 26 (943-9815). ❖ Jusqu'au 7 juin, Celebrations Dinner Theatre monte ***Babewatch, Rock-N-Roll Beach Party*** (982-8282).

EXPOSITION

❖ Au WAG: ***Through the Eyes of a Child,*** vernissage le 5 avril à 14 h et ***Willem Oorebeek, Monolith, on/off screen,*** vernissage le 19 avril à 14 h. ❖ ***Exposition de marionnettes*** à la galerie du CCFM jusqu'au 26 avril. ❖ Jusqu'au 18 avril, la galerie Medea présente ***les dernières œuvres de Judith Panson*** (453-1115).

PLEIN AIR

❖ ***Tours de montgolfières*** au centre Fort Whyte le 5 avril de 11 h à 16 h. Adultes 4 $, enfants 2 $.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Les organismes sont consultés

Le Cercle fait le tour

Déménager ou ne pas déménager? Telle est la question que se pose le Cercle Molière à l'aube de son 75e anniversaire. Le Théâtre de la Chapelle n'étant qu'une solution temporaire à ses problèmes financiers, la troupe de théâtre doit maintenant envisager son avenir à long terme. Résidant dans le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) depuis son ouverture en 1970, la troupe a-t-elle le droit et le choix aujourd'hui de quitter ce lieu que les Franco-Manitobains eux-mêmes ont choisi pour manifester et vivre leur culture?



Jean-Louis Hébert.



Maria Chaput.



Archives La Liberté

Lorette Beaudry-Ferland.

«Pour ma part, ça m'inquiète et ça me fait quelque chose que le Cercle Molière veuille partir. Le CCFM, ça fait partie de mon vécu et de mon patrimoine», lance Maria Chaput. Directrice de l'établissement de 1984 à 1991, elle avoue être encore bien attachée au CCFM et, dans ce cas-ci, à la salle Pauline-Boutal. «Ça me ferait de la peine si le Cercle Molière n'utilisait plus la salle nommée en l'honneur d'une des plus grandes dames de théâtre du Manitoba français, affirme-t-elle. Mais d'un autre côté, le Cercle Molière n'est qu'un locataire du CCFM. Et s'il trouve que la salle ne répond pas à ses besoins, il a bien le droit d'aller voir ailleurs et d'examiner les autres possibilités, y compris celle de demeurer à la salle Pauline-Boutal.»

Pour avoir un meilleur pouls de la communauté, le Cercle Molière a justement entrepris récemment de consulter les différents organismes francophones afin de connaître leur point de vue, fait remarquer son directeur, Paul Léveillé. Trois options sont présentement sur la table: 1) rénover la salle Pauline-Boutal; 2) construire un nouveau théâtre dans le nord de Saint-Boniface; 3) ou construire un nouveau théâtre raccroché au Club La Vérendrye. (1)

Le Cercle Molière sait en effet qu'il n'ira pas loin sans l'approbation de la communauté. «Mais de l'autre côté, on a aussi notre réalité, explique-t-il. On a le devoir et la responsabilité de faire des spectacles acceptables et rentables. À cause du défi technique, ça nous coûte au moins 65 000 $ pour faire un spectacle à la salle Pauline-Boutal. Si on n'était pas allé au Théâtre de la Chapelle cette année, on aurait un déficit de 120 000 $. C'est toute la viabilité de la compagnie qui est remise en question.»

Ouvert en 1970, le Centre culturel franco-manitobain a été construit à la demande de la communauté. Au départ, il était entendu que la salle Pauline-Boutal serait destinée à l'usage du Cercle Molière. Comment se fait-il alors que la troupe de théâtre se plaigne de sa mauvaise conception? «La salle Pauline Boutal comporte sûrement beaucoup d'avantages, remarque Lorette Beaudry-Ferland qui a été directrice du CCFM de 1979 à 1984. En tout cas, dans mon temps, elle était considérée comme l'une des meilleures salles de spectacle!»

Financé en partie par le gouvernement provincial, le CCFM a selon la loi la responsabilité de promouvoir, d'encourager et de rendre disponible la culture franco-manitobaine. Mais ce mandat, confient Maria Chaput et Jean-Louis Hébert, tout premier directeur en 1970, est loin d'être facile à remplir.

«Pour répondre à son mandat d'aider les groupes culturels, le CCFM accepte de louer ses locaux pour beaucoup moins cher, explique Maria Chaput. En contrepartie, les groupes font de la programmation, ce qui aide le Centre à répondre à son mandat. Du moment où un groupe s'en va, ça nuit à ce mandat. Et pour trouer des armes pour mener la bataille continue afin de boucler son budget, le CCFM doit trouver de nouveaux revenus. Le danger, c'est que la salle Pauline-Boutal soit utilisée pour toutes sortes d'activités autres que culturelles.»

Pour sa part, Jean-Louis Hébert, qui siège aujourd'hui au conseil d'administration du Cercle Molière et au comité de relocation, a toujours été de ceux qui questionnaient la pertinence de construire un centre culturel. «J'ai toujours eu un doute sur le fait de rassembler en un même lieu tous les produits culturels franco-manitobains, dit-il. J'ai été le premier directeur du Centre et j'ai quitté en moins d'un an! C'est bien la preuve qu'il était difficile de répondre aux exigences de la loi.

«Le Cercle Molière a déclaré depuis longtemps ses problèmes artistiques et financiers, ajoute-t-il. Ce n'est pas quelque chose qui est arrivé du jour au lendemain. En fait, on en parle depuis que le gouvernement fédéral a commencé à se retirer financièrement. D'un autre côté, dans mon temps, j'avais proposé que le CCFM offre au Cercle Molière de prendre en main toute la programmation du Centre. Si un organisme était bien placé pour le faire, c'était bien le Cercle Molière. Mais le conseil d'administration n'a jamais accepté ça. En 25 ans, sauf à quelques rares occasions, le Cercle Molière et le CCFM n'ont jamais réussi à faire des spectacles en collaboration.»

Maintenant, le Cercle Molière a-t-il la capacité et les moyens de construire et d'entretenir son propre théâtre s'il le désire? «Notre préférence serait d'aller avec un théâtre qui nous appartiendrait, confie Paul Léveillé. Mais on ne peut pas rêver à ça si on ne crée aucun partenariat. Il faut qu'on soit sensible aux autres groupes. C'est d'ailleurs pour ça qu'on fait une étude de faisabilité.» Du côté financier, le Cercle Molière aurait l'intention de demander l'aide de compagnies privées et des gouvernements.

«Si le Cercle Molière peut trouver une solution et qu'il soit capable de gérer une nouvelle bâtisse, qui sommes-nous pour lui dire de ne pas le faire?, se demande Maria Chaput. Mais de l'autre côté, il y a la responsabilité communautaire. Les temps sont durs et ils vont le demeurer pour un bon bout de temps. Je crois plutôt qu'on devrait protéger nos acquis. Si on s'effrite encore, on ne pourra pas continuer à maintenir toutes ces structures-là.»

Par ailleurs, le nouveau président du CCFM, Gérald Duguay, a bien l'intention de faire tout ce qui est en son pouvoir pour accomoder le Cercle Molière. «Je crois qu'il n'y a rien d'impossible, dit le président en poste depuis le 25 mars dernier. Le Cercle Molière représente un gros morceau pour le CCFM, pas juste au niveau financier mais aussi pour notre mandat. On va commencer par les écouter et on va voir comment on peut répondre à leur besoin. On va essayer de régler la situation à l'amiable.»

Carole THIBEAULT

(1) Voir à ce sujet, l'article intitulé *Une année de plaisir* publié dans *La Liberté* du 27 mars 1998.

Au Musée de Saint-Pierre-Jolys

Bicolo s'expose!

Bicolo est né des préoccupations d'une mère qui trouvait qu'il manquait quelque chose pour les enfants dans les pages de *La Liberté*. Après avoir rencontré le directeur du journal et en avoir parlé dans son entourage, Cécile Mulaire proposait les premières activités de Bicolo dans le journal du mercredi 5 janvier 1972. 26 ans après la naissance du personnage, Bicolo fait maintenant l'objet d'une exposition au Musée de Saint-Pierre-Jolys.

«Bicolo fait partie de l'héritage de Saint-Pierre-Jolys, déclare la conservatrice du musée, Lise Brémault. Bicolo est un personnage au village, tout comme Cécile Mulaire est membre de la communauté. C'est pourquoi le Musée de Saint-Pierre-Jolys veut rendre hommage à Bicolo.»

L'exposition sur Bicolo comprendra plusieurs éléments qui entourent la vie du personnage. «Malgré le peu de temps que j'ai eu pour préparer l'exposition, je suis surprise de la quantité de choses que j'ai reçues, mentionne Lise Brémault. Le musée présentera des bricolages, des T-shirts, des prix remis dans le cadre de concours.»



L'intérêt pour Bicolo a été instantané, voire même au-dessus des espérances de la créatrice. «Nous voulions savoir si Bicolo répondait vraiment à un besoin chez les jeunes, rappelle Cécile Mulaire. Nous avions placé un coupon dans le coin de la page pour que les gens intéressés s'inscrivent au Club de Bicolo. La première semaine, nous avions déjà reçu plus d'une centaine d'inscriptions! Quand je me suis retirée 20 ans plus tard, on comptait près de 6 500 membres au Club.»

Appuyée par Rose-Marie Baudry et par Monique Forgue, Cécile Mulaire s'est inspirée des événements qui se produisaient dans la communauté pour créer les activités de Bicolo. «Que ce soit le Centre culturel franco-manitobain, le drapeau, les activités à la cabane à sucre, tout nous inspirait, raconte la créatrice. Le problème était de trouver des ressources disponibles en français pour alimenter les activités de Bicolo. On avait peu de ressources financières et c'était un défi de trouver des prix pour récompenser les jeunes qui participaient aux bricolages ou aux autres activités.»

L'exposition sera présenté dans une des salles du Musée de Saint-Pierre-Jolys. Le Musée ouvrira ses portes pour la période de la cabane à sucre et présentera des œuvres de Bicolo de 1972 à nos jours. Les activités régulières du musée reprendront vers la fin juin.

Pascal DUBÉ

TIRAGE

Courez la chance de gagner une paire de billets pour assister à la projection du **documentaire de Léa Pool sur Gabrielle Roy**, présenté le 19 avril 1998 à 14 h à la salle Martial-Caron du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Faites parvenir votre coupon de participation à *La Liberté*, C. P. 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4, ou par télécopieur au 231-1998, **au plus tard le mercredi 15 avril.**

Coupon

Tirage documentaire
Gabrielle Roy

Prénom: ____________________

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Ville: ____________________

Code postal: ____________________

Téléphone: ____________________

Question de participation : *sur quelle rue de Saint-Boniface est située la Maison Gabrielle-Roy?*

____

Deux paires de billets seront tirées le 15 avril à midi. Les gagnants seront informés par téléphone.

David Francis au PTE

Voyager dans le temps et l'espace

Vous l'avez aperçu dans *Les garçons de Saint-Vincent*, découvert dans *Les Jumelles Dionne* et craint dans *Marguerite Volant*. Jusqu'au 19 avril, venez rire avec David Francis dans la pièce *Painting Churches* de Tina Howe à l'affiche du Prairie Theatre Exchange.

Le comédien montréalais y incarne Gardner, poète et père de famille à la mémoire vacillante, qui se prépare avec son épouse (jouée par Pat Armstrong) à quitter la maison familiale pour se retirer en campagne.

«C'est l'histoire d'une famille, le père, la mère et la fille (campée par Michelle Boulet), tous artistes, qui se souviennent du passé mais chacun à sa façon, explique David Francis. C'est très poétique et très nostalgique, mais c'est aussi une comédie à cause de l'excentricité des personnages et aussi parce que le père a tendance à perdre la mémoire. C'est peut-être pour ça que j'ai tant de mal à me souvenir du texte?! Ce n'est pas facile de jouer quelqu'un qui ne se souvient plus de rien!»

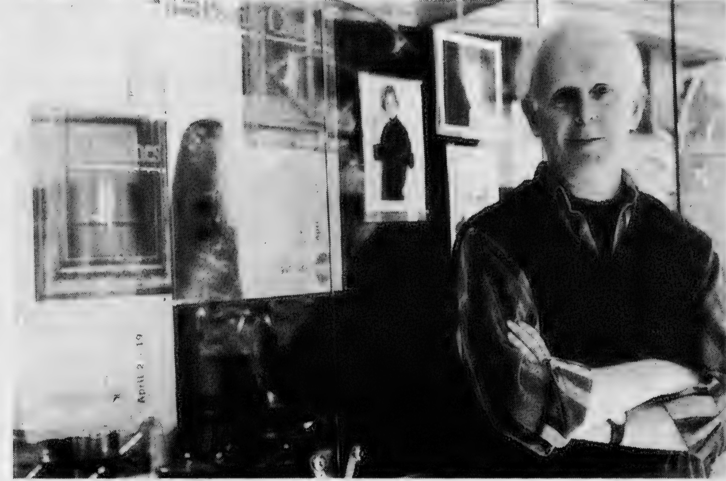


photo: Anie Cloutier

David Francis, alias le «méchant anglais» de *Marguerite Volant*, occupe la scène du PTE jusqu'au 19 avril.

Aimable, accommodant et détendu, David Francis n'a rien du «méchant Anglais» de *Marguerite Volant*. Francophile, photographe amateur et grand voyageur devant l'éternel, le comédien a parcouru l'Inde, la Thaïlande, la Malaisie, le Cambodge et le Népal. Il a également vécu 18 ans en Angleterre où il a étudié le théâtre et en début de carrière a passé quelques années dans les Prairies. «Dès que j'ai un peu d'argent, je voyage, lance-t-il. C'est vrai que j'ai un petit côté nomade qui voudrait laisser tomber toutes les responsabilités. Mais j'ai un autre côté qui chérit beaucoup son petit appartement à Montréal.»

Puisqu'il travaille surtout en anglais, David Francis doit régulièrement quitter la métropole québécoise pour Toronto, véritable centre artistique du Canada anglais. Ce va-et-vient continuel pèse d'ailleurs lourd sur les épaules des artistes anglophones qui choisissent de vivre ailleurs qu'à Toronto, indique-t-il.

«Au Québec, les deux cultures ont traditionnellement vécues séparées, sans animosité, mais chacune avec ses séries télévisées et ses émissions de radio. Mais peu à peu les choses changent parce que les anglophones qui choisissent de rester au Québec essayent de parler français», souligne celui qui vient de terminer le tournage de la télésérie *Les Prisonniers* de Michel Brault, qui porte sur la rébellion des Patriotes de 1837 et qui sera diffusée sous peu.

«Apprendre le français, continue David Francis, ça a changé ma vie à Montréal. Ça m'a fait découvrir quelque chose de nouveau, un autre monde. Mon rôle dans *Marguerite Volant* était mon premier rôle en français et naturellement, j'étais un peu inquiet. Je me suis retrouvé sur le plateau de tournage avec toutes ces grandes vedettes de la télévision et du cinéma comme Pascale Bussière, Pascale Montpetit et Pierre Curzi. J'étais tout intimidé, je me sentais comme un enfant de 12 ans parmi une bande d'adultes.»

David Francis réfute l'idée véhiculée par certains selon laquelle la communauté artistique québécoise est contrôlée par des souverainistes et fait preuve d'intolérance envers les artistes qui ne partagent pas ce point de vue.

Le hasard a voulu que le tournage de *Marguerite Volant* coïncide avec le référendum de 1995, rappelle David Francis. «On était tous trop occupés à travailler pour parler de politique. Mais tout le monde sait que Pierre Curzi est un souverainiste très convaincu. Alors moi, en blague, je m'asseyais dans sa chaise et je l'imitais en disant: "Oui on veut un Québec libre!" Je ne souhaite pas la séparation du Québec, mais en même temps, je comprends les motivations des Québécois. Le lendemain du référendum, tout le monde sur le plateau avait la mine basse. C'était vraiment pas difficile d'avoir de la sympathie pour ces gens-là, qui ne sont pas des fanatiques.»

Painting Churches, mise en scène par Ann Hodges, est présentée au Prairie Theatre Exchange jusqu'au 19 avril. On peut se procurer des billets au coût de 18 $ et 26 $ en composant le 942-5483.

Anie CLOUTIER

Télé-horaire de la semaine du 6 au 12 avril 1998

SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h à 16 h

6h00 Bonjour chez vous
9h00 Les 3 Mousquetaires
10h00 Attention, c'est chaud!
10h30 Christiane Charette
Office pour un Vendredi Saint (V)
11h30 Du tac au tac
12h00 Le Midi
12h30 Jamais deux sans toi
13h30 Marilyn
14h00 Les P'tits Bonheurs de Clémence
15h00 Montagne
15h30 Les Chatouilles
15h32 La Maison de Ouimzie (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile (Me et J)
Rouli-roulotte (V)
15h59 0340
16h00 L'Odyssée fantastique (L)
Histoires secrètes (M)
Le Club des cinq (Me)
Les Twist (J)
Woof (V)

Lundi

16h30 Bêtes pas bêtes +
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courants du Pacifique
18h55 Moi, ma chanson
19h00 Virginie
19h30 La Petite Vie
20h00 4 et demi...
21h00 L'Ombre de l'épervier
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
23h50 La Politique fédérale
0h57 *À communiquer*
0h03 Découverte
1h03 Fin des émissions

Mardi

16h30 Mission top secret
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
18h55 Moi, ma chanson
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Bouscotte
21h00 Pavillon de l'oubli
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ 23h50 Cinéma: **Le Bon Plaisir.** *Fr. 1993. Comédie.*
2h25 Fin des émissions

Mercredi

16h30 Les Mondes de Sismi
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Perspectives
18h55 Moi, ma chanson
19h00 Virginie
19h30 Maman chérie
20h00 Le Volcan tranquille
21h00 Enjeux
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ 23h50 Vues d'ici: **Du cœur à l'âme avec ou sans Dieu.** *Can. 1996. Documentaire.*
1h50 Fin des émissions

Jeudi

16h30 Sur la piste
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Ma vie pour les animaux
19h00 Virginie
19h30 Un gars, une fille
20h00 La Part des anges
21h00 L'Écuyer
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
23h50 Urgence
1h50 Fin des émissions

Vendredi

16h30 Les Aventures des Intrépides
17h00 Lassie
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
➤ 19h00 Les Grands Films: **Marie de Nazareth.** *Fr. 1994. Drame biblique.*
21h00 Le Chant de l'âme
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Les Nouvelles du sport
23h19 La Météo
➤ 23h20 Cinéma: **Avril enchanté.** *G.-B. 1992. Comédie dramatique*
1h25 Fin des émissions

Samedi

6h10 Les Oursons volants
6h35 La Petite Sirène
7h00 Les Chatouilles
7h02 Le Monde de Richard Scarry
7h30 Bouledogue Bazar
7h32 Winnie l'ourson
8h00 La Bande à Ovide
8h10 Fennec
8h30 L'Histoire sans fin
9h00 Aladdin
9h30 Couacs en vrac
10h00 Doug
10h30 Robin des bois Junior
11h00 Animaniacs
11h30 Fais-mois peur!
➤ 12h00 Cinéma: **Le Fidèle Vagabond.** *É.-U. 1957. Drame sentimental.*
14h00 L'Accent francophone
14h30 Jardins du monde
15h00 Flip Flop
15h30 Chapeau melon et bottes de cuir
16h30 Branché
17h00 La Course destination monde
18h00 Le Téléjournal
18h30 La Soirée du hockey Molson
21h00 Le Téléjournal
21h26 La Météo
21h27 Les Nouvelles du sport
➤ 21h50 Télé-suspense: **Rocketeer.** *É.-U. 1991. Drame de science-fiction. Poursuivi par des agents du FBI, un voleur cache dans un hangar un engin mystérieux qu'il a dérobé pour le compte de la mafia.*
0h15 Fin des émissions

Dimanche

6h10 Le Monde de Richard Scarry
6h35 Babar
7h00 Les Chatouilles
7h02 Petit ours
7h30 Bouledogue Bazar
7h32 Arthur
8h00 Grand-père
8h30 La Petite Sirène
9h00 Bravo la famille
9h15 Franc Croisé
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Scully rencontre
11h30 Les Grands Prix de formule 1 1998
14h00 C'est du sport
14h30 Second regard
15h00 De bouche à oreille
16h00 Si j'avais les ailes d'un ange
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Émilie de la Nouvelle Lune
18h00 Le Téléjournal
18h30 Découverte
19h30 La Vie d'artiste
20h00 Les Beaux Dimanches: **Mon amour de musique.** (dern. de 2).
21h00 Les Beaux Dimanches: ***Deux chœurs, une voix.*** *Ce concert bénéfice, enregistré en 1996 à l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus, jette un pont au-dessus de l'Atlantique puisqu'il réunit un chœur et un soliste de France et un chœur et une soliste du Québec, la soprano Lyne Fortin et le baryton Michel Piquemal, Les Petits Chanteurs du Mont-Royal et le Chœur Air-France.*
22h00 Le Téléjournal
22h24 La Météo
22h27 Au-delà des apparences
23h27 Les Nouvelles du sport
➤ 23h50 Ciné-Club: **Fiorille.** *Ital.-Fr. 1992. Comédie dramatique. Au cours d'un voyage en Toscane, un père de famille raconte à ses enfants pourquoi les gens de la région en sont venus à les appeler «maledetti», ce qui signifie «les maudits».*
1h50 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

4h30 Infopublicité
5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 Les fruits de la passion
10h45 J.E. en direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les mordus (Ma au J)
Alerte à Malibu (V)

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Monopoly
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Beverly Hills, 90210
20h00 Place Melrose
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Poing J
22h30 TVA sports
22h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Ent' Cadieux
18h30 Le match de la vie
20h00 Les Machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Poing J
22h30 TVA sports
22h58 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œufs d'or
18h30 Politiquement Colette
19h00 Le Retour
20h00 Sauve qui peut!
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Poing J
22h30 TVA sports
23h02 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La Fricassée sportive
18h30 Drôle de vidéo
19h00 Diva
20h00 Alys Robi
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Poing J
22h30 TVA sports
22h58 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **À propos d'Henry.** *Am. 1991. Drame psychologique. Après un accident qui l'a rendu amnésique, un avocat cynique reprend sa vie professionnelle et familiale avec de meilleurs sentiments.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 René Lévesque
22h30 TVA sports
23h04 Fin des émissions

Samedi

5h30 Bugs Bunny
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Bibi et Geneviève
10h00 Sailor Moon
10h30 Beetleborgs
11h00 Les Ailes de la mode
11h30 Infopublicité
13h00 Le Championnat des quilles
14h00 Fleurs et jardins
14h30 Vins et fromages
➤ 15h00 Ciné week-end: **François et le chemin du soleil.** *It. 1972. Drame biographique. Quelques incidents de la vie de saint François d'Assise.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **Un ange... ou presque.** *Am. 1990. Comédie fantaisiste. Après avoir survécu à un grave accident, un escroc se persuade qu'il est un ange ramené sur terre pour mériter son ciel.*
➤ 19h30 Ciné-extra: **Luis, moi, elle et l'autre.** *Am. 1989. Comédie. Un jeune avocat qui a été tué dans un accident se réincarne dans un nouveau-né puis retrouve 22 ans plus tard son épouse et sa fille.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 TVA Sports
➤ 22h54 Ciné-lune. **Histoire d'un champion.** *Am. 1988. Chronique. L'histoire d'une reine de beauté qui s'est mariée avec un joueur de football dont la carrière finit mal.*
1h24 Fin des émissions

Dimanche

5h30 Bibi et Geneviève
6h30 Salut, bonjour!
9h00 Vision mondiale
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire!
11h30 Infopublicité
➤ 12h30 Ciné Week-end **Les dix commandements.** *Am. 1956. Drame biblique. Moïse, révolté par la condition servile de ses frères israélites, entreprend de les faire sortir d'Égypte.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 La vie est un sport
dangereux
18h00 Planète en folie
➤ 19h00 Cinéma Provigo: **À la recherche de Bobby Fischer.** *Am. 1993. Drame. Obnubilés par le succès de leur gamin joueur d'échecs, un couple pousse ce dernier à s'améliorer sans cesse.*
21h30 Le TVA, édition réseau
21h55 TVA sports
22h21 Vins et fromages
22h51 Infopublicité
23h51 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur: le dimanche 12 avril à 10 h à la SRC

Messe du jour de Pâques célébrée à la paroisse Saint-Gervais, à Paris, par Jean-Marie Delfieux, prêtre.

TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 30 à 15 h 30

5h30 Télématin
7h30 Cap aventure (L)
Les prix du Québec (Ma)
La vie d'artiste (Me)
Plaisir de lire (J)
Tendances (V)
8h00 Polémiques (L)
Le kiosque (Ma)
Mise au point (Me)
Temps présent (J)
Faits divers (V)
8h45 7 jours en Afrique (Ma)
Vivre avec (Me)
9h00 Bons baisers d'Amérique (L)
Outremers (Ma)
Reflets (Me)
Savoir plus santé (J)
Claire Lamarche (V)
9h45 Vivre avec (V)
10h00 Bus et compagnie
10h45 Gourmandises
11h00 Paris Lumières
11h30 Journal de France 3
12h00 Bouillon de culture (L)
Du fer dans les épinards (Ma)
Plaisir de lire (Me)
Panorama (J)
Découverte (V)
12h30 Grands gourmands (Me)
Y'a pas match (J)
Horizons francophones (V)
12h55 Revue de presse canadienne (V)
13h00 Les prix du Québec (L)
Paul-Émile Victor (Me)
Viva (J)
Épopée en Amérique (V)
13h30 Jardins et loisirs (L)
La vie d'artiste (Ma)
13h55 Grand tourisme (J)
14h00 Journal de TV5
14h30 La chance aux chansons
15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 La 12e Nuit des Molières
21h00 Les pieds sur l'herbe
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle des arts
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Concert R.T.B.F.
0h15 Mouvements
0h45 Reflets
1h45 Y'a pas match
2h15 Autant savoir
2h40 RFI

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 La vie à l'endroit
20h00 Montagne
20h30 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Les grands entretiens du cercle
23h15 Soir 3
23h42 Journal du temps
23h45 La 12e Nuit des Molières
2h25 Les pieds sur l'herbe
2h55 RFI

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
19h15 Jamais je ne t'oublierai
20h30 La 50e avenue
21h00 À bon entendeur
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle du cinéma
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 La vie à l'endroit
1h15 Montagne
1h45 Temps présent
2h45 RFI

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Tendances
19h00 Épopée en Amérique
20h00 Docteur Sylvestre
21h30 Journal belge
22h00 Gros plan
22h30 Télécinéma
23h00 Vivre avec
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Envoyé spécial
0h30 Jamais je ne t'oublierai
1h30 Évasion
2h00 Panorama
2h30 Espace francophone
3h00 RFI

Vendredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumière
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Paul-Émile Victor
21h30 Journal belge
22h00 Au-delà des apparences
22h45 Revue de presse canadienne
23h00 Court métrage belge
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Docteur Sylvestre
1h15 Du fer dans les épinards
2h45 RFI

Samedi

5h30 Courant d'art
6h00 Évasion
6h30 Visions d'Amérique
6h45 C'est à dire
7h00 Génies en herbe
7h30 Le petit Journal
8h00 Bus et compagnie
9h00 Découverte
9h30 Sport Africa
10h00 Y'a pas match
10h30 Horizons francophones
11h00 Funambule
11h30 Journal de France 3
12h00 Fais-en ton affaire!
12h30 Magellan
13h00 Faut pas rêver
14h00 Journal de TV5
14h25 Le journal du temps
14h30 Le jardin des bêtes
15h00 Fleurs et jardins
15h30 Vins et fromages
16h00 Journal suisse
16h30 Montagne
17h00 Thalassa
18h00 Journal de France 2
18h30 Fiesta
20h40 Paris chic choc
21h05 Clip postal
21h35 Journal belge
22h00 Bon week-end
23h00 Court métrage belge
23h15 Soir 3
23h27 Le journal du temps
23h30 Faxculture
0h15 Bons baisers d'Amérique
0h45 Fais-en ton affaire!
1h15 Drucker & Co
1h45 Stars & Co
2h15 Paul-Émile Victor
3h05 RFI

Dimanche

5h30 Funambule
6h00 Espace francophone
6h30 Obsidienne
7h00 Outremers
7h30 Le petit Journal
8h00 L'école des fans
8h45 Grand tourisme
9h00 Fleurs et jardins
9h30 Vins et fromages
10h00 Concert
10h30 Musique classique
11h00 Grands gourmands
11h30 Journal de France 3
12h00 Le père Noël est une ordure
13h30 Pans chic choc
14h00 Journal de TV5
14h25 Le journal du temps
14h30 Sous vos applaudissements
16h00 Journal suisse
16h30 Cap aventure
17h00 La soupe à mon ami
18h00 Journal de France 2
18h30 Drucker & Co
19h00 Stars & Co
19h30 Bouillon de culture
20h35 Bons baisers d'Amérique
21h30 Journal belge
22h00 Alice
22h30 Viva
23h15 Soir 3
23h27 Le journal du temps
23h30 Fiesta
01h40 Outremers
02h30 7 jours en Afrique
02h45 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Euronews
5h30 RDI Express
8h30 Le point
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Le journal de France 2
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h00 Vie d'artistes
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Vendredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
Scully RDI (V)
21h00 Vie d'artistes
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Samedi

4h30 Euronews
5h00 Montréal cette semaine
5h30 Griffe
6h00 RDI express
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Complètement télé
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal cette semaine
15h00 Griffe
15h30 Correspondant
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Le journal de France 2
17h30 Journal du siècle
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Trajectoires
21h30 Le point final
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
1h00 Enjeux
1h30 Grands reportages
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Euronews
5h00 La semaine verte
6h00 RDI express
7h30 L'accent francophone
8h30 Point de presse
9h00 Enjeu plus
10h00 La facture
10h30 Journal du siècle
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Dossier
12h30 Branché
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Un canadien à Tokyo
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Le journal de France
17h30 DeValta à Berlin
18h00 Enjeu plus
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Point de presse
21h30 Second regard
22h00 Courants du Pacifique
22h30 Correspondant
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 Scully RDI
1h00 Dossiers
2h00 L'accent francophone
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Le téléjournal
3h30 Journal du siècle
4h00 Impact

Finale de la Ligue Hanover-Taché

Les North Stars affrontent les Aces

Les Aces de Sainte-Anne-des-Chênes ont bien l'intention de défendre leur titre de champions des séries éliminatoires de la Ligue Hanover-Taché. La troupe du gérant Jacques Saint-Vincent a défait en demi-finale, les Habs de La Broquerie par la marque de 7-2 pour ainsi les éliminer en six parties. Pourtant la formation de La Broquerie a eu le meilleur pointage pendant la saison régulière en terminant au deuxième rang de la Ligue Hanover-Taché, deux points devant les Aces. Les formations de Sainte-Anne-des-Chênes et d'Île-des-Chênes font les frais de la finale depuis le 30 mars.

Selon Jacques Saint-Vincent, trois joueurs ont fait la différence dans la série contre La Broquerie. «Greg Lajoie, Rick Recunik et Jude Boulianne ont été très fiables, mentionne-t-il. Nous avions plus de joueurs talentueux et nous avons été moins punis qu'eux. Notre gardien, Yvan Saint-Vincent a été beaucoup plus efficace que leur gardien Neal Stoesz.»

Le gérant des Habs, Richard Lafrenière, attribue l'élimination de son équipe par la fatigue de ses joueurs. «Nous avons dû jouer huit parties en douze jours, souligne-t-il. L'un de nos meilleurs joueurs, Paul Anderson évoluait avec une blessure à l'épaule. Les joueurs ont tout donné ce qu'ils pouvaient mais on a manqué de profondeur.»

Richard Lafrenière constate que les Aces de Sainte-Anne-des-Chênes ont plus de talent que les Habs de La Broquerie. «Ils ont de meilleurs patineurs et leur troisième trio est plus efficace que le nôtre, dit-il. Je dois donner le crédit aux Aces, ils ont mieux joué et ils ont été plus disciplinés que nous.»

Dans l'autre demi-finale, les Royals de Saint-Jean-Baptiste ont subi un revers de 4-3 pour perdre la série 4 à 2 aux dépens des North Stars d'Île-des-Chênes. Selon le gérant des Royals, Don Fillion, son équipe a manqué d'opportunisme. «Nous avons pris les devant 2-0 dans la série, mais la victoire de 4-3 des North Stars en prolongation lors du troisième match a été le facteur déterminant dans la série, indique-t-il. Quatre des six parties se sont terminées par un écart d'un but. Nous sommes fiers des performances de l'équipe. Île-des-Chênes est une équipe bien équilibrée.

En raison de la fonte de la glace naturelle à l'aréna de Saint-Jean, l'équipe a jouer ses parties locales à Sainte-Agathe. «Nous avons de bonnes foules et nous avons pu amasser suffisamment d'argent pour nos activités de l'année prochaine», ajoute Don Fillion.



photo: Marc-Éric Bouchard

Le numéro 44 des Aces, Greg Lajoie, sera à surveiller durant la série finale.

Pour ce qui est des North Stars d'île-des-Chênes, ils représenteront le Manitoba et la Saskatchewan lors du championnat canadien senior, du 7 au 12 avril à Truro en Nouvelle-Écosse. Après la troisième partie de la finale, présentée le dimanche 5 avril, la série finale de la LHT reprendra le mercredi 15 avril à l'aréna de Sainte-Anne.

Selon l'assistant-gérant des North Stars, Luc Lachance, l'équipe tentera de remporter les séries éliminatoires de la LHT. «Nous sommes les champions de la saison régulière et nous voulons montrer que nous pouvons également remporter les séries, affirme-t-il. Nous avons un groupe de bons joueurs et nous voulons nous rendre le plus loin possible.»

Marc-Éric BOUCHARD

À 10 ans

Christian Sabourin: champion de quilles

Christian Sabourin et ses partenaires, Kevin Whitmore, Justin Keen, Adam Saint-Godard et Tristan Shaw, ont remporté le championnat provincial de quilles présenté le 22 mars à Thompson.

Âgé de dix ans, Christian Sabourin qui pratique le jeu des cinq quilles depuis six ans, est fier de son exploit. «Nous avons gagné avec 124 points de plus que l'équipe la plus proche, mentionne-t-il. Nous sommes les meilleurs du Manitoba. J'adore ce jeu et en plus, grâce à notre victoire, nous participerons au championnat canadien bantam de quilles.»

L'équipe de Christian Sabourin se rendra à Vancouver du 1er au 5 mai pour affronter les meilleurs joueurs de quilles de son âge du Canada. «Si je réussis à inscrire un pointage de 282 points et les autres joueurs connaissent un bon tournoi, nous avons des chances de remporter la finale, explique-t-il. Nous allons jouer 21 parties en trois jours, il faut que je maintienne ma moyenne à 144 points par match.»

Les parents de Christian, René et Viviane Sabourin, sont fiers des performances de leur fils. «Il s'amuse comme un petit fou, souligne son père René. Quand il s'est empressé de me dire qu'il avait remporté la médaille d'or, j'avais les larmes aux yeux! Je suis content de constater que les quilles n'intéressent pas seulement les vieux.»



photo: Marc-Éric Bouchard

Christian Sabourin: «Mes parents m'ont donné le goût de jouer aux quilles.»

Étudiant à l'école Lavallée, le jeune quilleur pratique également le baseball et le curling. «J'aime les sports où la précision est prédominante, indique-t-il. Je n'aime pas les sports de contact comme le hockey et le football. En choisissant d'autres sports que le hockey, je me différencie des autres jeunes de mon âge.»

Marc-Éric BOUCHARD

Championnat international de raquetball

Les meilleures raquettes à Winnipeg

Les meilleurs joueurs de raquetball du pays se sont donné rendez-vous à Winnipeg pour les épreuves de sélection panaméricaines qui auront lieu au centre Duckworth de l'Université de Winnipeg du 3 au 11 avril.

Selon la porte-parole du comité organisateur de l'événement, Susan Blumenschein, ce tournoi est un bon test pour améliorer nos les Jeux panaméricains. «Cet événement nous donnera de nouvelles idées pour des méthodes quant à l'organisation des Jeux Panaméricains, mentionne-t-elle. Nous accueillons plus de 70 athlètes provenant d'une vingtaine de pays. Nous ne voulons pas les décevoir.»

Parmi les 20 pays qui participent au tournoi, seulement dix équipes nationales pouront se classer aux compétitions des Jeux panaméricains de Winnipeg en 1999.

L'entraîneur de l'équipe canadienne, Ron Brown, est confiant que l'équipe canadienne réussira à se qualifier. «Nous avons remporté le championnat mondial en 1996 et notre équipe est plus expérimentée, souligne-t-il. L'équipe est très motivée. Je suis persuadé que le Canada remportera l'or aux épreuves de sélection panaméricaines.»

L'équipe canadienne est formée de huit athlètes: Jacques Demers et Josée Grand'Maître du Québec, Sherman Greenfeld du Manitoba, Lori-Jane Powell de la Saskatchewan, Debbie Ward de la Colombie-Britannique ainsi que Mike Ceresia et Mike Green de l'Ontario. Les entraîneurs sont Ron Brown du Manitoba et Carol Mulholland du Nouveau-Brunswick.

Marc-Éric BOUCHARD

Échos des aînés

AVRIL 1998



UN LIEN...

LA JEUNESSE ET LE MONDE DES AFFAIRES

Les personnes âgées se préoccupent de l'avenir de notre jeunesse. - Le sort que l'avenir réserve à notre société de demain préoccupe au plus haut point les personnes âgées car il s'agit de l'avenir de leurs enfants, des petits-enfants et arrière-petits-enfants. En d'autres mots, il s'agit du bien-être futur de tous les clans familiaux possibles dont les personnes âgées d'aujourd'hui sont les patriarches pour ainsi dire.

L'objectif est d'établir un pont entre la jeunesse et le monde des affaires du Manitoba. - Le projet tente d'établir un pont nécessaire entre la jeunesse scolaire, décrocheuse ou non, et les personnes du monde des affaires, actives et retraitées. Le but de cet exercice consiste à offrir aux jeunes des niveaux secondaire et post-secondaire, des pistes d'emplois soit comme manoeuvre ou entrepreneur et des moyens éprouvés de se sécuriser dans un monde de plus en plus mobile. À ce point-ci, les hommes d'affaires francophones du Manitoba considèrent collaborer avec la FAFM à poursuivre l'objectif du projet au Manitoba.

Personne contacte : René Toupin au 669-7777

UN AUTRE LIEN...

HABITATIONS PARTAGÉES MANITOBA

Habitations partagées Manitoba est un style de vie...enrichissante!

Ce projet est parrainé par le comité des Services communautaires du Centre Taché / Foyer Valade. Il a été rendu possible grâce à un octroi de Santé Canada qui pourrait intéresser les aînés qui voudraient continuer de demeurer dans leurs maisons, mais ayant besoin de menus services ou encore simplement de la compagnie dans leur vie habituelle.

Et si c'était pour vous... Vous êtes étudiants ou jeune adulte qui aimez les gens et recherchez la compagnie de vos semblables? Si vous avez besoin d'un logement, si vous souhaitez vivre une expérience nouvelle, Habitations partagées Manitoba a la solution pour vous : la cohabitation.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour inscrire votre nom à notre fichier, veuillez communiquer avec Madame Thérèse Gagnon, responsable du projet Habitations partagées Manitoba, en composant le 233-3692.

Comité consultatif : Centre Taché / Foyer Valade, Santé Manitoba, le Collège universitaire de Saint-Boniface et La Fédération des aînés franco-manitobains.

LA SANTÉ POUR LE RESTE DE NOS JOURS!

La santé est une dimension essentielle de la qualité de vie des gens; elle fait partie intégrante de leur vie quotidienne. La santé des particuliers est influencée par leurs croyances, leur langue et culture ainsi que par leurs milieux social, économique et physique. Dans le contexte où cette philosophie est appliquée par les établissements de santé, la qualité de vie, la qualité de services et le respect de la personne et de ses droits sont des objectifs qui sont intégrés au fonctionnement quotidien de l'établissement.

Que signifie réellement la prestation de soins de qualité axés sur la clientèle pour les établissements tels que les foyers ou les résidences pour personnes âgées? Outre les restrictions budgétaires, les normes, les règlements, les routines, les conventions collectives, les habitudes de travail, il faut s'attarder à la qualité de vie des résidents et de leurs besoins les plus élémentaires, tels que le choix de leur mode de vie, la pratique de leur religion et le choix de s'exprimer dans leur langue.

Il faut donc s'occuper de la personne entière en relation avec son propre milieu plutôt que de s'attacher uniquement à la santé physique. À mon avis, il est primordial que l'on puisse, dans la mesure du possible, assurer de la continuité dans la vie des gens à la suite de leur déménagement dans un foyer pour personnes âgées. Il s'agit de reconstituer leur chez-soi dans leur nouveau milieu. Car c'est chez soi qu'on est à l'aise, qu'on retrouve ses habitudes, ses affaires personnelles, ses bibelots. C'est chez soi qu'on pratique sa religion et qu'on s'exprime dans sa langue. Seul le respect total de ces principes fondamentaux de la vie permettra aux résidents de vivre pleinement la dernière étape de leur vie.

Essentiellement, le maintien d'une certaine qualité de vie chez les résidents et les résidentes est synonyme de soins de qualité dans l'établissement d'accueil.

Que veut dire toute cette belle théorie pour ma chère maman qui est résidente dans un foyer? Pour elle, la qualité de vie se mesure d'une façon bien simple : le confort, la nourriture, l'accès à des services religieux, un environnement sécuritaire, les activités et le contact humain. Pour elle, la qualité de vie veut dire continuer sa vie, à son rythme, entourée de personnes compatissantes prêtes à l'accompagner dans ses activités quotidiennes. Maman nous a toujours parlé en français, c'est sa langue maternelle. Elle se sent plus à l'aise et moins vulnérable dans un environnement francophone; dans un environnement où la langue française se vit tous les jours : de la langue de travail, à la radio, à la télévision, à la lecture, à la prière... Tout ce qu'elle demande c'est que l'on puisse l'accompagner sans qu'elle soit brusquée par la lourdeur de la routine et les exigences reliées au travail. Elle veut être entourée de personnes compétentes, polies, respectueuses et heureuses de l'accompagner tout simplement sur son chemin. Pour elle, c'est la seule façon de passer de la théorie à la pratique.

Source : Santé en français - Manitoba

Le Club vous informe

Club Simon-Nivon de Saint-Léon

Bienvenue au Club Simon-Nivon de Saint-Léon. Nous sommes heureux de vous compter parmi nos 16 Clubs affiliés. À l'heure actuelle, la FAFM compte 17 Clubs affiliés.

Mise à jour du membership individuel :

En septembre dernier, la FAFM comptait à son actif 67 membres. En avril, le membership s'élève à 92. Merci pour votre appui sans réserve.

Fonds FAFM :

La FAFM désire remercier Monsieur Rhéal Teffaine pour sa grande générosité. Monsieur Teffaine a transféré son fonds de famille au Fonds FAFM. Merci!

TOURNOI PROVINCIAL DE JEUX 1998 DE LA FÉDÉRATION DES AÎNÉS FRANCO-MANITOBAINS INC.

ORGANISÉ en collaboration avec LE CLUB LA VÉRENDRYE
614, rue Des Meurons à Saint-Boniface
par Madame Priscilla Chaudouet de Lorette

DATE : le lundi 27 avril 1998
HEURE : 9 h à 16 h
ENDROIT : Club La Vérendrye
INSCRIPTION : 12 $ membre / 13 $ non-membre

Repas compris

DÎNER : 12 h

Inscription INDIVIDUELLE au jeu de quilles
Inscription EN ÉQUIPE aux jeux : 500 , whist, sac de sable et crib

Retournez les formulaires AVANT le 20 avril 1998 (16 h) à :
Madame Priscilla Chaudouet
91, avenue Lagimodière, Lorette (MB) R0A 0Y0
avec un chèque libellé à Madame Priscilla Chaudouet

Personne contacte : Madame Priscilla Chaudouet au 878-2758

Le/la responsable seulement est prié(e) de se présenter à l'accueil le lundi 27 avril 1998 à 9 h

À NOTER : AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE ET AUCUN REMBOURSEMENT

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LE 20 MAI 1998

Vous êtes convié à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des aînés franco-manitobains qui aura lieu à Sainte-Anne.

La célébration de la messe aura lieu à l'église de Sainte-Anne à 11 h.

Le dîner sera servi au Club Jovial. Le repas est au coût de 7 $ la personne. Vous devez faire votre réservation d'avance auprès de Mesdames Noëllie Morin en composant le (204) 422-5391 ou (204) 422-8766 ou Stella Guénette au (204) 422-5755.

Par la suite, vous êtes invité à assister à la réunion d'affaires à 13 h 30 au Salon Marguerite Youville de la Villa Youville.

Faites parvenir votre chèque au Club Jovial au soin de Noëllie Morin, 157, avenue Centre, Sainte-Anne (MB) R5H 1C3.

VOYAGE FAFM

Organisé par Éliane Nadeau, responsable

EUROPE 1998

PARIS - GRÈCE - ROME - PISE - ESPAGNE - ROME - VENISE - ITALIE - FRANCE

Départ - 16 septembre 1998
(27 jours)
Retour - 12 octobre 1998

Un dépôt de **250 $** (remboursable) jusqu'au **15 mai 1998** est requis pour retenir votre siège. Votre assurance deviendra due à cette date seulement. La balance sera due le **11 juin 1998**. Un programme complet vous sera remis sur demande. Pour plus d'information veuillez communiquer avec :

Éliane Nadeau
C.P. 65
La Broquerie (MB)
R0A 0W0
(204) 424-5243

Agence d'Eschambault
136, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G3
(204) 233-3457

P.S. Un rabais de **50 $** par personne vous sera accordé si vous réservez avant le **15 mai 1998**.

Gens d'ici

Les chiffres au Festival

Qu'y a-t-il de plus stressant pour un employé du Festival du Voyageur que de débuter son nouvel emploi quelques semaines à peine avant le grand événement? Pour Marc Normandeau, nouveau directeur des finances et de l'administration, ce fut d'arriver au Festival peu avant la fête mais aussi de prendre la relève d'un poste qui est resté inoccupé pendant plus de deux mois. Un nouveau défi... et deux mois de retard!

«C'était assez énervant, raconte-t-il. Mais j'ai quand même eu la chance de participer au Festival. C'était drôle parce que quand j'étais au bureau, je me disais que je devrais être en train de fêter. Et quand je sortais et que je voyais des employés du Festival, je me disais que je devrais être au bureau en train de travailler!»



Marc Normandeau.

Avant son arrivée au Festival du Voyageur, Marc Normandeau a occupé un poste dans une firme comptable de Winnipeg et, précédemment, chez BDO Dunwoody. Par l'entremise de son nouvel emploi, il aspire maintenant à obtenir la désignation de comptable en management accrédité, titre pour lequel il étudie et travaille depuis plusieurs années.

Le natif de La Broquerie dit beaucoup aimer sa nouvelle occupation. Ses responsabilités consistent entre autres à administrer les activités financières du Canot, du fort Gibraltar et du Festival, à développer les budgets, assurer les relations avec les programmes gouvernementaux et veiller aux achats importants du Festival.

«C'est un travail très différent de ce que je faisais avant. J'aime ça parce que ce n'est pas répétitif et que j'apprends des nouvelles choses. Mais c'est parfois difficile de trouver un équilibre entre le travail et la vie personnelle», ajoute celui qui sera papa pour la première fois dans quelques mois.

Carole THIBEAULT

SOCIÉTÉ

Le retour de l'abbé Dionne

Entre la misère et le bonheur

L'abbé Gérard Dionne est rentré le 7 février de son voyage de quatre mois en Asie du sud-est les poches vides mais les yeux et le cœur plein d'images.

Le curé de la paroisse Sainte-Marie a remis au-delà de 30 000 $ à différents projets de développement et en aide d'urgence au Cambodge, au Laos et en Thaïlande.

«C'est incroyable de voir la solidarité des Manitobains pour les défavorisés, lance l'abbé Dionne. On a reçu tout plein de petits dons de cinq $ qui, accumulés, m'ont permis de ne pas partir les mains vides.»

La révolution communiste a disséminé l'élite intellectuelle du Laos et fait fi des écoles, dispensaires, hôpitaux et églises créés et dirigés par les communautés religieuses, explique Gérard Dionne qui est aussi le responsable de la Mission catholique auprès des communautés laotienne et cambodgienne du diocèse de Saint-Boniface. La sécheresse et les inondations des dernières années ont détruit les récoltes et la crise asiatique a planté le dernier clou dans le cercueil des petits paysans.

«Au Canada aussi on a des pauvres, c'est vrai. Mais là-bas, ils n'ont pas le bénéfice de l'aide sociale ou des allocations familiales. Ils sèment le riz à la main, dans l'eau jusqu'aux genoux, avec la chaleur et les moustiques et quand la moisson arrive, la sécheresse a tout tué. Ils n'ont rien à manger mais ils sont si accueillants et généreux qu'ils vont tuer une poule pour toi.

«Au Cambodge, la pauvreté est partout, fait remarquer l'abbé Dionne. On voit la souffrance, elle est criante. J'ai visité un dépotoir



photo: Anie Cloutier

Gérard Dionne est toujours à la recherche de fonds qui serviront à la mise sur pied à Paksane d'un centre de pastorale pour la formation de laïcs.

où des familles entières travaillent à récolter les quelques objets recyclables qu'ils revendent pour survivre. Des groupes ont commencé à recruter les jeunes, les éduquer et leur faire faire du sport, mais les parents ont souvent trop besoin de main-d'œuvre pour les laisser partir. Ces gens encouragent alors les enfants à cultiver un potager dont les produits nourrissent le reste de la famille. Peut-être qu'en voyant que leurs enfants ramènent de la nourriture pour la famille, les parents vont les laisser aller aux autres activités?

«J'ai eu la chance d'aider une pauvre veuve qui souffrait dans le silence sans que personne ne puisse l'aider. Elle ne pouvait pas se payer le luxe d'aller à l'hôpital pour soigner une plaie à la cuisse qui a tourné à la gangrène», écrivait l'abbé Dionne dans une de ses lettres à ses paroissiens. «On ne pouvait pas la laisser comme ça, explique-t-il, alors j'ai offert de payer moi-même les soins, la nourriture et le logement. Sauver une jambe de l'amputation et peut-être même la vie d'une personne ne coûte pas-grand chose là-bas. À peine 15 $ par jour!»

Mais devant toute la misère humaine, il faut souvent garder la tête froide, prévient le missionnaire. «Le prêtre n'arrive pas là comme le Père Noël. Il ne faut pas juste donner de l'argent pour répondre aux besoins immédiats, mais il faut partir quelque chose qui va continuer quand tu seras parti. Les enfants de Phnom Penh, la capitale, vous courent après en demandant des bonbons ou de l'argent, ce sont les touristes occidentaux qui les y ont habitués. Mais il ne faut rien leur donner, sinon ils ne verront jamais la nécessité d'aller se chercher du travail.»

Durant son séjour, l'abbé Dionne a visité plusieurs projets réalisés grâce à l'aide financière canadienne. Il a, par exemple, supervisé la construction de toilettes dans une école, inspecté l'installation de puits d'eau et aidé à la création de petites coopératives de tissage.

«L'an dernier, raconte-t-il, on a prêté 1 500 $ à une dame pour qu'elle parte une coopérative de tissage de vêtements traditionnels. Mais à mon arrivée, on m'a prévenu de ne pas m'attendre à grand-chose. En effet, rien n'avait été fait en un an. Les voisins avaient appris que la dame avait reçu de l'argent et lui ont demandé de l'aide pour acheter de la nourriture parce que la région avait beaucoup souffert de la sécheresse. J'ai été dur avec elle. Elle pleurait devant moi, mais il fallait que je lui fasse comprendre que la meilleure façon d'aider les gens de son village n'était pas de leur acheter à manger, mais de mettre sur pied une entreprise qui leur fournirait de l'emploi.»

Gérard Dionne ramène aussi de bons souvenirs de son périple. Entre autres celui du 20 décembre à Hué Thao, un petit village perdu dans les montagnes au sud du Laos. «On est parti dans un vieux camion militaire de fabrication russe. Ça prenait ça, car la route est impraticable même pour un 4X4! Le prêtre et la religieuse ne viennent là que deux fois l'an: à Noël et à Pâques. On nous a accueillis avec des fleurs et de quoi boire jusqu'aux petites heures du matin. C'était fabuleux!»

Anie CLOUTIER

Nécrologies

Sœur Marie-Alfrid, s.n.jm.
(Tarcille Taillefer)

Le mardi 24 mars 1998, de l'infirmerie des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, Saint-Boniface, sœur Marie-Alfrid nous quitte. Ses derniers jours ont été très paisibles et elle est consciente jusqu'à la fin. Depuis décembre dernier, elle désirait tellement pouvoir célébrer son centenaire. Cette joie lui est accordée en ce beau dimanche du 11 janvier 1998 alors qu'on la fête d'une façon impressionnante. Elle est entourée de sa chère sœur Élisa et de trois générations de neveux et nièces. Puis, après ce grand jour, elle constate encore davantage que son long trajet sur cette terre est terminé et qu'elle doit maintenant se préparer avec plus d'intensité à rencontrer son Créateur.

Née à La Broquerie (Manitoba), le 11 janvier 1898, Tarcille est la neuvième enfant d'Emma (Lacroix) et d'Alfred Taillefer. Avec ses quatre sœurs et ses dix frères, elle jouit d'une vie familiale des plus heureuses. Deux mois avant sa naissance, un immense incendie forestier près de la demeure Taillefer met en péril les membres de la famille, qui rapidement doivent se réfugier ailleurs. Douée d'un vif esprit d'humour, Tarcille aime à dire que cet incident explique sans doute pourquoi elle possède tant de vivacité.

Après avoir terminé son cours élémentaire, Tarcille ne se sent aucunement inclinée à poursuivre ses études au couvent du village, situé à environ quatre milles et demi de chez elle. D'ailleurs, elle est heureuse de permettre à ses sœurs de fréquenter régulièrement leurs classes alors qu'elle reste à la maison pour donner un coup de main à sa maman et pour aider aux travaux de la ferme. De plus, cela lui fournit l'occasion tant appréciée de participer aux jeux de ses frères qu'elle aime tant.

C'est à l'âge de 14 ans que Tarcille fait la connaissance des religieuses, les Sœurs Grises, qui œuvrent à La Broquerie et pour qui elle travaille. Puis, elle est à l'emploi des Sœurs des Saints Noms à l'académie Saint-Joseph, Saint-Boniface. Ses relations avec les religieuses suscitent en elle le désir de se consacrer au Seigneur, mais elle ne se trouve pas digne d'une telle grâce. Quelle n'est donc pas sa joie et sa reconnaissance quand elle est acceptée au noviciat des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, à Montréal, en février 1917; elle prononce ses premiers vœux en février 1919. Elle aime tellement ses années de formation et sa vie de prière que sa directrice des novices lui dit qu'elle «est comme un oiseau dans son nid». Toutefois, elle s'ennuie beaucoup de sa famille et de ses chers frères. Elle avoue qu'il lui était bien difficile de marcher posément et deux par deux. Ayant été élevée avec un «tas de gars pleins de vie», dit-elle, «je prenais le galop!» C'est en août 1924 que sœur Marie-Alfrid prononce ses vœux perpétuels.

Parmi ses nombreuses années au service de sa Congrégation religieuse, sœur Marie-Alfrid en consacre 12 comme aide-infirmière à la maison-mère à Outremont (Québec), où elle se dévoue, à tour de rôle, dans chacun des huit étages de cet immense édifice. Puis, durant 42 ans, elle consacre le plein de son énergie comme cuisinière dans plusieurs couvents S.N.J.M. du Québec, de l'Ontario et surtout du Manitoba.

Quand enfin elle prend sa retraite à la Résidence Jésus-Marie, Saint-Boniface, en 1973, sœur Marie-Alfrid rend de menus services. Douée de beaucoup de créativité artisanale, elle passe aussi des heures à confectionner de nombreux articles qui sont vendus et dont les revenus servent à aider aux missions et aux démunis. Elle aime beaucoup la musique, se plaît à l'occasion de jouer de l'harmonica... et jadis... de l'accordéon. De temps à autre, elle a l'immense plaisir de visiter ses frères et sœurs à La Broquerie. Jusqu'à ce jour, elle manifeste beaucoup de reconnaissance à la religieuse qui a eu souvent la bonté de la conduire dans sa famille.

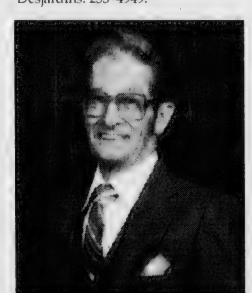
Progressivement, elle perd la vue et l'ouïe et, en novembre 1989, elle doit occuper en permanence une chambre à l'infirmerie. Cependant, en dépit de ses handicaps physiques, sœur Marie-Alfrid est toujours de bonne humeur et réjouit son entourage par ses observations et ses commentaires judicieux et de bon aloi. Durant la semaine du récent Festival du Voyageur, elle est fière de porter la tuque rouge traditionnelle. Fréquemment, au cours des dernières semaines de sa vie, elle demande à l'infirmière de la pousser à la chapelle dans son lit roulant. Elle y passe de précieuses minutes à converser avec le Seigneur et à se reposer en lui.

Sœur Marie-Alfrid laisse dans le deuil ses deux sœurs, Mme Élisa Gosselin et Mlle Julienne Taillefer, de Saint-Boniface, ainsi que de nombreux neveux et nièces qu'elle a tant affectionnés et dont les visites lui causaient beaucoup de bonheur.

L'ont prédécédée deux sœurs, Marie et Angélique; ses dix frères, Alfred, Joseph, Édouard, Napoléon, Alphonse, Antoine, Auguste, Alexandre, Jean et Moïse, ses beaux-frères et ses belles-sœurs.

Les prières pour sœur Marie-Alfrid ont eu lieu le jeudi 26 mars, à 19 h 30, dans la chapelle de la Résidence Jésus-Marie. Les funérailles, présidées par Mgr Albert Fréchette, ont été célébrées dans la cathédrale Saint-Boniface le vendredi 27 mars à 10 h. De nombreux neveux et nièces de la défunte ont participé activement à cette belle liturgie à titre de porteurs, porte-croix, servants à l'autel, lecteurs, chantre, ministres de la communion, service de la quête.

La direction des funérailles était confiée au Salon mortuaire Desjardins. 233–4949.



Camille Forest

Camille Forest, né le 25 mars 1921, est décédé le 24 mars 1998 après une longue maladie entouré de sa famille.

Il laisse dans le deuil sa femme bien aimée Juliette (née Marcotte); ses filles Camille et son époux Marcel Breton de Calgary; Nicole et son époux Raymond Lavergne de Saint-Pierre-Jolys; Gabrielle et son époux Norman Musick de Saint-Pierre-Jolys; Marie-Joseph et son époux Ronald Forest-Smith de Calgary; 12 petits-enfants: Damien, Alixe, Justin, Renée, Stéfane, André, Ellyssa, Eric, Kelly, Marc, Kevin et Kimberly; deux arrière-petits-enfants (Christopher et Jessie).

Il laisse également dans le deuil sa mère, Claire Forest (née Catellier); son frère Josephat; ses sœurs: sœur Simone Forest, Blanche (Léo) Beaupré et Rolande (Bill) Homeniuk.

Il fut précédé par sa fille Lynette, son père Isidore, ses sœurs Gilberte Cormier et Evelyne Montpetit; ses frères Paul et Henri Forest.

Camille avait une grande dévotion à sa famille et à Notre Sainte Mère Marie et son fils Jésus.

La famille tient à exprimer leurs sincères remerciements aux médecins du Centre Medico Social de De Salaberry, et spécialement aux dames et aux infirmières du soin à domicile.

Les prières pour la famille ont eu lieu le jeudi 26 mars à 19 h à la Chapelle du Salon mortuaire Loewen à Steinbach. La messe de la Résurrection a été célébrée en l'Église catholique de Saint-Malo par l'abbé Choiselat le vendredi 27 mars à 15 h 30. L'inhumation a suivi dans le cimetière de Saint-Malo.

Au lieu de fleurs, des dons peuvent être faits au Manitoba Lung Association à la mémoire de Camille.

La direction des funérailles de Camille Forest a été confiée au Salon mortuaire Loewen, Autoroute sud n° 12, Steinbach (Manitoba), (204) 326–1351.

Marie-Thérèse Ramaekers
1910–1998

Paisiblement, le 28 mars 1998, Marie-Thérèse Ramaekers est décédée à l'Hôpital général Saint-Boniface à l'âge de 87 ans.

Marie-Thérèse fut précédée par ses parents, Louis et Virginie Ramaekers et un frère, l'abbé Georges Ramaekers, s.j. en 1996.

Elle laisse dans le deuil une sœur, Gilberte et son époux Sid Scribner de Sandpoint (Idaho), et plusieurs ami.e.s.

Marie-Thérèse est née à Antwerp (Belgique). Elle demeura la plupart de sa vie à Saint-Boniface et a été technicienne de laboratoire pour le Provincial Lab pendant 35 ans.

Le service funéraire a eu lieu à 14 h le mardi 31 mars 1998, à la Cathédrale de Saint-Boniface, prédisé par Mgr Albert Fréchette. L'inhumation a suivi au cimetière de Saint-Boniface.

Au lieu de fleurs, ceux qui le désirent peuvent faire des dons à la Fondation de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface, 409, avenue Taché, Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6.

La direction des funérailles fut confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233–4949 ou sans frais 1–800–233–4949.



Léoda Lebrun

Paisiblement, le dimanche 29 mars, entourée de sa famille, est décédée au Foyer Villa Youville à Sainte-Anne-des-Chênes, Mme Léoda Lebrun, âgée de 88 ans.

Elle laisse dans le deuil ses cinq enfants, René (Myrna), Paul (Rita), Irène, Dora (Rosaire), Daniel (Dolorès), et sa fille adoptée, Lorraine (Mike). Elle laisse aussi de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que trois sœurs, Thérèse, Laurette, Berthe (Louis), et plusieurs neveux et nièces.

Léoda fut précédée dans la mort par son époux, Zénon en 1974, ses fils, Jean en 1964 et Claude en 1976, sa belle-fille, Shirley en 1975, et son beau-fils, Luigi en 1989.

Le service funéraire pour Léoda Lebrun a eu lieu le jeudi 2 avril 1998 en l'église Notre-Dame-de-Lorette à Lorette. Les prières furent récitées à compter de 10 h; la messe de la Résurrection fut célébrée par l'abbé Maurice Jeanneau à compter de 10 h 30. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière paroissial de Lorette.

La famille de Léoda Lebrun désire offrir leurs remerciements les plus sincères au Docteur Duval, les gardes-malades et tout le personnel du Foyer Villa Youville pour les bons soins accordés à notre maman.

Au lieu de fleurs, ceux qui le désirent sont priés de faire un don à la mémoire de Léoda aux Chevaliers de Colomb, Conseil 4819, C.P. 8, Group 30, RR #2, Sainte-Anne (Manitoba) pour fins de dialyse des reins pour Nicole Sarrasin.

La direction des funérailles de Mme Léoda Lebrun fut confiée au Salon mortuaire LeClaire Brothers. 775–2220.

Chronique religieuse

Célébrations familiale

Accueillons la nuit pascale en famille

Le Triduum pascal est le sommet de l'année liturgique. C'est la célébration de la Pâquee, la fête de notre libération dans la mort et la résurrection de Jésus.

Le soir du Samedi saint, au coucher du soleil, alors que commence la nuit pascale, vous pourrez faire une brève célébration pour exprimer votre joie de voir enfin arrivée cette nuit unique entre toutes : la nuit qui vit le Christ ressusciter d'entre les morts.

Introduction

La maman introduit la célébration en disant :

Cette nuit qui commence est la plus belle de toutes les nuits.

C'est la nuit pascale, la nuit durant laquelle le Christ, notre Pâque, est passé de la mort à la vie.

En cette nuit, les chrétiens et les chrétiennes du monde entier vont veiller pour fêter la résurrection de Jésus et la nôtre avec lui.

Accueillons cette nuit dans la joie.

Salut à la nuit pascale

Un des membres de la famille proclame chacune des acclamations à la nuit :

Ô nuit de la Résurrection!
Tous : ***Dans la joie nous t'acclamons!***

Ô nuit pleine de vie!
Tous : ***Dans la joie nous t'acclamons!***

Ô nuit de foi!
Tous : ***Dans la joie nous t'acclamons!***

Ô nuit de tendresse!
Tous : ***Dans la joie nous t'acclamons!***

Ô nuit de victoire!
Tous : ***Dans la joie nous t'acclamons!***

Ô nuit de vrai bonheur!
Tous : ***Dans la joie nous t'acclamons!***

Ô nuit plus claire que le jour!
Tous : ***Dans la joie nous t'acclamons!***

Ô nuit plus resplendissante que le soleil!
Tous : ***Dans la joie nous t'acclamons!***

Ô nuit plus éclatante que la neige!
Tous : ***Dans la joie nous t'acclamons!***

Ô nuit plus brillante que nos flambeaux!
Tous : ***Dans la joie nous t'acclamons!***

La lumière

Un gros cierge décoré d'un ruban est placé dans le coin de prière. Chacun a en mains un petit cierge. Un des enfants allume le gros cierge. Puis le papa dit :

Lumière du Christ!

Tous répondent : ***Nous rendons grâce à Dieu!***

Puis la maman explique :

Ce cierge allumé nous rappelle que Jésus est ressuscité. Nous allons y allumer chacun notre petit cierge pour montrer que Jésus est notre lumière et qu'il nous communique sa vie. C'est la lumière du Christ ressuscité qui rend si belle la nuit de Pâques.

Chacun allume son petit cierge à la flamme du gros cierge.

Chant d'acclamation

Tous tenant leur cierge allumé, on conclut cette petite célébration par un chant d'acclamation, par exemple :

Lumière et paix en nos coeurs,
Nous t'acclamons Jésus Christ.
Lumière et paix en nos coeurs,
tu recrées en nous la vie.

Source : Prions en Église

Signé par : L'abbé Maurice Deniset-Bernier,
aumônier de la FAFM

Église de Sainte-Anne-des-Chênes

Une cure de rajeunissement pour grand-mère

Les paroissiens de Sainte-Anne-des-Chênes pourraient bien voir leur église faire peau neuve cette année. Le comité de pastorale de la paroisse discute actuellement des possibilités de faire d'importants travaux de rénovation à l'intérieur du vieux bâtiment.

«Ça fait longtemps qu'on en parle, révèle Rita Morier, membre du comité de rénovation. Les gens sont bien attachés à leur église mais elle dépérit avec les années.»

Après consultations auprès des paroissiens, le comité en est venu à émettre des recommandations à la paroisse. Les propositions tiennent compte tant du côté esthétique que des besoins de la nouvelle liturgie et de la nécessité d'assurer les fondations de l'église qui célébrera bientôt son centenaire. Les plans recommandent tant de refaire peinture, plâtre et tapis que d'ajouter des toilettes, un vestiaire et une salle de réconciliation. Même l'angle des bancs serait changé.

«On a besoin de rénovation mais ça ne donne rien de faire tout ça si on ne touche pas à la fondation qui a besoin d'être solidifiée, ajoute Rita Morier. Mais on veut aussi garder le cachet et respecter le style de notre église. Dans le fond c'est comme amener grand-mère pour une coupe de cheveux. On ne lui fera pas une coupe "punk" mais on va essayer de la rajeunir un peu.»

Carole THIBEAULT



photo: Marc-Éric Bouchard

L'église de Sainte-Anne-des-Chênes. Les travaux de rénovation extérieurs ont été fait il y a quelques années. C'est maintenant au tour de l'intérieur.

Sainte-Agathe

L'école de la solidarité

«On a reçu beaucoup. Maintenant, c'est le temps de partager», indique la directrice de l'école de Sainte-Agathe, Pauline Gagné.

Victime des inondations du printemps de 1997, la communauté de Sainte-Agathe et surtout les élèves de l'école ont appris le sens du mot solidarité. Touchés par les dégâts causés par la tempête de verglas qui a frappé l'est du pays il y a deux mois, les élèves se sont remontés les manches, ont vidés leurs poches et ont récolté au delà de 500 $.

L'argent sera versé à l'école Saint-Joseph de Lacolle près de Saint-Jean-sur-Richelieu pour son programme de déjeuner/dîner. «La région a été très lourdement touchée par la tempête de verglas, indique Pauline Gagné. Beaucoup de parents ont perdu un ou deux mois de travail et un grand nombre d'enfants arrivent à l'école sans avoir déjeuné. Cet argent devrait les aider à nourrir plus d'enfants.»

Une cérémonie spéciale est prévue le 9 avril à 13 h. Toute la population est invitée à y assister.

A. C.



Le Club de Bicolo

Allô!
Un grand merci à tous ceux qui ont participé à mon concours de photomontage,en particulier à ceux des maternelles et prématernelles. J'ai une mention toute spéciale aux amis de l'école Jours de Plaine pour leur beau travail. Je publierai des oeuvres d'autres gagnants la semaine prochaine. Et j'ai un autre concours pour toi cette semaine!

Bicolo

Concours

Bicolo en mission spatiale!

Le 16 avril, à 13 h 19 (heure centrale normale), neuf astronautes s'envoleront à bord de la navette Columbia. Ils participeront à une mission spatiale scientifique appelée **Neurolab**. Pendant 16 jours, à bord du module Spacelab, ils réaliseront 26 expériences qui porteront sur divers aspects du système nerveux. Deux de ses expériences sont canadiennes.

Le médecin officiel de l'équipage de Neurolab, Dave Williams, est un astronaute canadien. Dave Williams est le troisième canadien à participer à une mission dans l'espace. Avant lui, il y a eu Marc Garneau et Roberta Bondar. En 1992, Roberta Bondar a été la première astronaute à voler dans l'espace. Dave Williams a 43 ans. Il est né à Saskatoon en Saskatchewan et il a deux enfants: Evan (3 ans) et Olivia (6 mois).

Cette mission spatiale t'intéresse? Lis ma page dans l'édition du 17 avril; je t'en parlerai davantage. D'ici là, participe à mon concours!

Réponds à ma question-concours et tu pourrais gagner un **prix Astropak** (comprenant une photo dédicacée de Dave Williams, ainsi qu'une épinglette et un autocollant de la mission Neurolab).

Retourne ce coupon bien rempli au Club de Bicolo, C. P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4, **d'ici le 13 avril à midi** (tu peux aussi participer par télécopieur, au 231-1998).

Concours Bicolo en mission spatiale

Question-concours :

Dave Williams est le troisième astronaute canadien à voler dans l'espace. Qui sont les deux autres?

Ta réponse : ______________________

Ton nom : ______________________

Ton adresse : ______________________

rue : ______________________

____

Ville/village code postal

Ton numéro de téléphone : ______________________

Les prix sont une gracieuseté de l'Agence spatiale canadienne.

Nos gagnants!

Baudry, Christine	Sainte-Agathe
Blais-Shiokawa, France	Sainte-Anne
Derrick, Benjamin	Saint-Jean-Baptiste
Frenette, Adèle	Winnipeg
Grégoire, Joël	Saint-Jean-Baptiste
Lemoine, Marie-France	Saint-Norbert
McDaniel, Julia Faye	Oak Point
Nault, Michelle	Saint-Georges
Normandeau, Sylvain	Saint-Adolphe
Painchaud, David	Winnipeg
Ridley, Stéphanie	Sainte-Anne
Rodrigue, Sylvain	Sainte-Pierre-Jolys
Roy, Émilie	Beloeil
Scott, Sophie	Winnipeg
Simpson, Alex	Morris

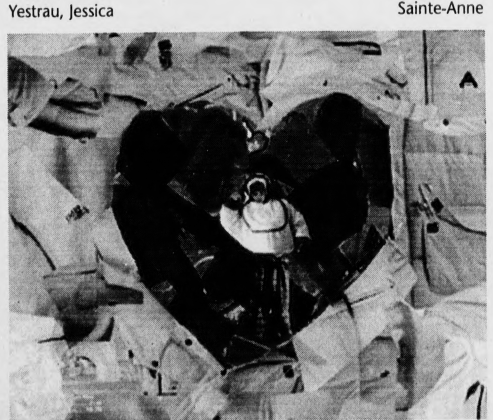
Alarie, Eric	Sainte-Agathe
Baudry, Jeanne	Sainte-Agathe
Boisvert, Dominique	Sainte-Anne
Charrière, Jesse	Sainte-Anne
Charrière, Tyler	Sainte-Anne
Chartier, Luc	Aubigny
Crew, Jordan	Sainte-Agathe
Dorge, Daniel	Sainte-Agathe
Dupuis, Jolène	Sainte-Agathe
Freynet-Funk, Alixe	Sainte-Anne
Gagné, Raphaël	Sainte-Anne
Gagnon, Jesse	Sainte-Agathe
Gérardy, Aleesha	Sainte-Anne
Grégoire, Dominique	Saint-Jean-Baptiste
Hadley, Jessy	Sainte-Agathe
Haines, Jeremy	Sainte-Anne
Johnston, Trevor	Sainte-Anne
Jones, Fred	Aubigny
Joyce, Christopher	Sainte-Anne
Joyce, Kary	Sainte-Anne
Kozier, Jasmine	Sainte-Anne
Laurin, Lyell	Sainte-Anne
Lemoine, Alec	Sainte-Agathe
Lemoine, Danica	Sainte-Agathe
Lemoine, Rossel	Sainte-Agathe
Morier-Roy, Cédric	Sainte-Anne
Nault, Paul	Saint-Georges
Perrin, Josée	Sainte-Anne
Pilon, Martin	Sainte-Agathe
Rocan, Michel	Sainte-Anne
Simard, Brigitte	Sainte-Agathe
Soulard, Manon	Saint-Georges
St-Onge, Monica	Sainte-Agathe
Tougas, Adam	Sainte-Anne
Yestrau, Jessica	Sainte-Anne



Joël Grégoire, école Saint-Jean-Baptiste.



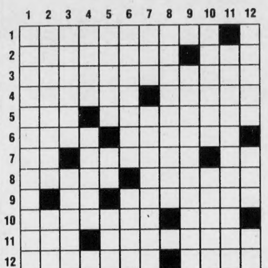
Marie-France Lemoine, école Noël-Ritchot.



Paul Nault, école Saint-Georges.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 117



HORIZONTALEMENT

1. Qui dure sept ans.
2. Oiseau rapace diurne. – Venus au monde.
3. Éclats produits par des surfaces qui miroitent.
4. Publier et mettre en vente l'œuvre d'un écrivain. – Reconnu vrai.
5. D'un goût acide et aigre. – Habitâmes.
6. Peur, angoisse. – Groupés.
7. Sur le tambour. – Elle maintient un navire en place. – Infinitif.
8. Esclave. – Anatomiste flamand (1514-1564).
9. Souri. – Culbuta, renversa.
10. Dans les Côtes-d'Armor. – Le moi.
11. Première épouse de Jacob. – Poursuivent des femmes de leurs baisers, en parlant des hommes.
12. As recours aux services de quelqu'un pour la première fois. – Épreuve.

VERTICALEMENT

1. Qui dure six mois.
2. Qui se trouve entre la dure-mère et la vertèbre. – Planche, poutre.
3. Mourra. – Paras.
4. Allure du cheval. – Femme de mauvaises mœurs.
5. Cuve. – Personnel. – Rivière de l'Asie.
6. Soumettra à la nitration. – Poussière détrempée d'eau.
7. De naissance. – Militaires affectés au service d'une arme.
8. Base d'un projet (pl.).
9. Qui ne dure pas.
10. Personne qui veut du mal à quelqu'un. – Contenu d'une auge.
11. Élément de construction placé entre deux parties qui tendent à se rapprocher (pl.).
12. En forme de S. – Poulie. – Doublée.

RÉPONSES DU N° 116



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	H	A	R	O	S	■	Y	E	U	S	E
2	R	A	V	I	M	E	S	■	C	L	I	N
3	O	B	E	R	E	R	■	E	U	T	E	S
4	F	I	N	E	R	I	E	S	■	E	G	O
5	E	T	A	■	T	E	M	P	E	R	E	R
6	S	U	N	N	A	■	P	A	R	I	A	■
7	S	E	T	E	■	C	E	L	E	E	■	C
8	O	R	■	P	A	R	T	I	C	U	L	E
9	R	■	G	H	■	U	R	E	T	R	E	S
10	A	L	O	R	S	■	A	R	I	E	N	S
11	L	I	D	O	■	V	I	S	O	■	T	E
12	E	T	E	N	D	U	S	■	N	I	E	R

Recette — Œufs de Pâques

1/2 tasse (125 mL) de beurre d'arachide

1/2 tasse (125 mL) de mélange pour lait au chocolat
1/3 de tasse (75 mL) de sirop de maïs
1/4 de tasse (50 mL) de beurre
1 paquet (250 g) de guimauves ordinaires (environ 40)
7 tasses (1,75 L) de céréales de riz croustillant
1 paquet (56 g) de Smarties

- Dans un grand bol allant au micro-ondes, combiner le beurre d'arachide, le mélange pour lait au chocolat, le sirop de maïs, le beurre et les guimauves. Mettre au micro-ondes à intensité maximale pendant 1 à 2 minutes ou jusqu'à ce que les guimauves soient fondues, en remuant après 1 minute. Bien mélanger. Ajouter les céréales en remuant jusqu'à ce qu'elles soient enrobées.
- Lorsque le mélange a suffisamment refroidi pour le manipuler, modeler en forme d'œufs à la main et à l'aide d'une cuillère à crème glacée légèrement beurrés. Pour faire le jaune d'œuf, presser un Smarties au centre de chacun en le modelant. Conserver dans un contenant hermétique recouvert de papier ciré en étalant les œufs en une seule couche.

Pour 25 œufs.

DÉJÀ VU

La plus longue aréna au monde?

Prise à la fin des années 1970, cette photographie montre certains résidants de Sainte-Agathe en plein bonspiel sur la rivière Rouge gelée. Reconnaissez-vous le pont de Sainte-Agathe en arrière-plan?

Photo: Gracieuseté Richard Nolette.

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

DIVERS: Garderie francophone familiale dans Norwood. Temps plein. Bonnes références. Appelez au 237–6761.
293-

COUTURE: Raccommoder, réparer, altérer, repriser, linge d'enfants et adultes. Berthe 255–3710.
305-

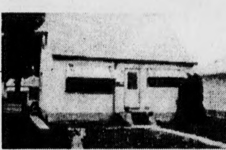
NOUVELLE BEBELLE! AEROTOR, service offert par les Jardins St-Léon. Louez les machines ou on viendra le faire chez vous. Téléphonez au 237–7216.
318-

RECHERCHE

À LA RECHERCHE: d'une gardienne francophone pour bébé d'un an. 3 et 4 jours par semaine alternativement, chez nous à Fort Rouge. Débutant la fin d'avril. 452–0000.
315-

À VENDRE

MAISON À REVENU À VENDRE: Appartement adjacent à la maison. Revenus de 325 $/mois. Saint-Boniface, rue La Vérendrye. 65 000 $. (204) 422–5610 après 18 h.
291-



VENTE PRIVÉE: 365, Place Cabana, 3 ch. à coucher, 2 salles de bain. 1 295 pi². 1 étage 1/2. Garage double. Sous-sol fini. 84 900 $. 233–6298.
302-



À VENDRE: Plage Albert. Chalet de cèdre, 3 chambres à coucher, tout près de la plage. Complètement fini en pin naturel. Tapis mur à mur, foyer, salle de bain comprend bain, évier et toilette. Grande véranda avec moustiquaire, plus patio. Isolé pour l'hiver. Grand lot paysagé. Atelier et cabanon. En parfait état. 255–1690.
309-

VENTE PRIVÉE: Maison (duplex) 520, rue Aulneau. Appartement du 1er étage avec sous-sol comprend 3 chambres à coucher, salle de bain. Deuxième appartement avec 1 ch. à coucher, salle de bain, entrée privée. Prix: 79 500 $ négociable. 883–2213.
311-

VENTE PRIVÉE: 224, rue La Vérendrye. 1 270 pi2. Grande cuisine et salle à dîner. Armoire en chêne et lave-vaisselle. Porte patio donnant sur terrasse. La court arrière est clôturée. Garage simple et stationnement pou deux autos. Prix 71 900 $. Renseignements: 233–3350.
314-

CHALET À VENDRE: Deux chambres à coucher, 912 pi2. Chambre du devant partiellement meublée et très ensoleillée. Salle de bain et douche moderne. Propriété riveraine. Terrain très dégagé avec grand jardin. La propriété comprend chalet d'invité et deux remises. Situé à 4 milles au sud de la plage de Saint-Malo. Endroit idéal pour la moto-marine et le ski de fond. Pour visiter appelez Ted au 233–6007.
317-

À LOUER

À LOUER: Appartement dans Saint-Boniface. Rue Dumoulin. 1 chambre à coucher. Disponible immédiatement. Entièrement rénové. Seulement 395 $ par mois. Pour information: 231–5979 ou 233–2977.
285-

À LOUER: Deux appartements au nord de Saint-Boniface. Libre immédiatement. Tél.: 231–2848 ou 233–9650 (en soirée).
297-

À LOUER: Appartement rue Aulneau et Despins, 1 chambre à coucher, 385 $ par mois services inclus, rez-de-chaussée, disponible le 1er mai. Propre et tranquille, service d'autobus en face. Composez le 255–1578.
301-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, avenue de la Cathédrale. 370 $ par mois, services inclus. Appelez le 233–6091.
303-

À LOUER: Partager une maison au sud de Saint-Vital avec personne responsable près de l'Université et centre commercial. Disponible le 1er avril. 254–2285.
307-

À LOUER: Vieux Saint-Boniface, très grande garçonnière. 348 $ par mois inclus tout. Stationnement. Très propre, très éclairé et tranquille. Composez le 791–2574 (soirée), (204) 785–2821 (le jour).
308-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, 424, Valade. 450 $ + électricité et gaz. Stationnement, laveuse et sécheuse compris. Non fumeur et pas d'animaux. Disponible immédiatement. Composez le 233–3753.
312-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher au 170, promenade Enfield disponible immédiatement. 400 $ par mois + électricité. Composez le 233–2072.
313-

À LOUER: Appartement à Saint-Boniface. 262, de la Cathédrale, 2 chambres à coucher, 950 pi², moderne 600 $ par mois tout compris. Disponible le 1er mai. Renseignements 347–5239.
316-

À LOUER: Grand appartement de 2 chambres à coucher à Saint-Boniface. Entrée privée, service de buanderie sur place, propre et tranquille, service d'autobus en face, entreposage, libre le 1er juin. 445 $/mois services et stationnement compris. Composez le 255–1578.
319-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher comprenant tous les services. Libre le 1er mai. 520 $ par mois. 237–5352 ou 231–1175.
320-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
…AVOCATS ET NOTAIRES…

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit!

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

J. Guy Joubert
Marianne Rivoalen
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man.) R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987–3880
Télécopieur: 233–9762

SERVICES

Rose Marie Fiola
- Comptabilité
- Formation
- Déclarations de revenus

211, rue Watson, pièce 305
Winnipeg (Manitoba) R2P 2E1
(204) 633–8119

Cet espace est à votre disposition!

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!

BRUNET Monuments
Troisième Génération

- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910…»

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

GÉRANT
Gilles Chaput, FCA 926-7204
VÉRIFICATION & COMPTABILITÉ
Raymond Desrochers, CA, CFE 926-7208
Marc Rivard, CA 926-7222
Pamela Dupuis, CA 926-7240
Elizabeth Maw, CA 926-7213
EXPERT-CONSEIL À LA PME
Lucien Guénette, CA 926-7210
FISCALITÉ & IMPÔTS
Arthur Chaput, CA, CFP 926-7202
Georges Picton, CGA 926-7205
CONSULTATION EN MANAGEMENT & MÉDIATION
Charles Gagné, MPA, CMC 926-7206
PLANIFICATION FINANCIÈRE
James Doer, CA, CFP 926-7215
INFORMATIQUE
Travis Leppky, CA 926-7241
RELANCE, INSOLVABILITÉ & ARBITRAGE
Bruce Caplan, CA, CIP 926-7207
Collin LeGall, CMA, CIP 926-7220
JURI-COMPTABILITÉ ET ENQUÊTES
Raymond Desrochers, CA, CFE 926-7208
Russ Paradoski, CA, CFE 926-7214

Services de consultations en affaires

BDO
BDO Dunwoody
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
T. (204) 956-7200
F. (204) 926-7201
www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Couture
Forest
Cadieux
Coopers & Lybrand

comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, f.c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.

Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

LA LIBERTÉ
Le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340, boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Boîte à journaux • *Parc Windsor*
1053, prom. Autumnwood
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Chez Arbez • *Lorette*
Sainte-Anne's Food Town • *Sainte-Anne*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*

Cet espace est à votre disposition!

Abonnez-vous à LA LIBERTÉ

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba)
R2H 3B4

Visa & MasterCard acceptées

Options offertes

Au Manitoba	
1 an	28, 50 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐
Ailleurs au Canada	
1 an	32,10 $ ☐
2 ans	58,85 $ ☐

Nom:

Adresse:

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



autopac

LA LIBERTÉ
Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998